



Conseil économique et social

Distr. générale
6 mai 2024
Français
Original : anglais, arabe, espagnol
et français

Forum politique de haut niveau pour le développement durable

Organisé sous les auspices du Conseil économique et social

New York, 8-12 et 15-17 juillet 2024

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

**Renforcer le Programme de développement durable
à l'horizon 2030 et éliminer la pauvreté en période
de crises multiples : mise en œuvre efficace
de solutions durables, résilientes et innovantes**

Compilation des principaux messages relatifs aux examens nationaux volontaires de 2024

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de transmettre ci-joint les principaux messages relatifs aux examens nationaux volontaires présentés par 37 États membres du forum politique de haut niveau pour le développement durable à sa réunion de 2024, conformément aux résolutions [67/290](#), [70/1](#) et [70/299](#) de l'Assemblée générale**.

* [E/HLPF/2024/1](#).

** Les messages représentent les vues du Gouvernement concerné et sont reproduits par l'ONU tels qu'ils ont été reçus, avec des corrections purement éditoriales.



Afrique du Sud

[Original : anglais]

Engagement en faveur d'un processus inclusif

- Le deuxième examen national volontaire reflète et réaffirme la volonté du pays de faire avancer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les objectifs de développement durable sont réalisés dans le cadre d'un processus inclusif en s'appuyant sur la Vision 2030 énoncée dans le plan national de développement de l'Afrique du Sud et sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine.
- L'Afrique du Sud a adapté les objectifs de développement durable au contexte local, comme le montrent les examens locaux volontaires réalisés en 2024.

Des progrès se dessinent mais des difficultés persistent

Il ressort de l'examen national volontaire de 2024 que l'Afrique du Sud continue d'améliorer la vie de ses citoyens, en particulier des plus vulnérables, comme suit :

- La couverture de protection sociale complète, y compris la fonction publique, permet de réduire les niveaux élevés de pauvreté.
- La couverture sanitaire universelle pour tous les Sud-Africains vise à garantir des soins de santé de qualité quelle que soit la situation économique des personnes.
- La mortalité maternelle, la mortalité infanto-juvénile, les nouvelles infections à VIH et d'autres maladies transmissibles n'ont cessé de reculer en Afrique du Sud.
- Des progrès notables ont été accomplis en ce qui concerne l'accès à des activités de qualité concernant le développement du jeune enfant et l'achèvement de la scolarité. La scolarisation universelle est une réalité et l'aide financière accordée aux étudiants a été élargie.
- Un cadre législatif solide favorise l'égalité des sexes, l'inclusion sociale et l'équité.
- La grande majorité des Sud-Africains ont accès à l'eau et à l'assainissement.
- En Afrique du Sud, la transition énergétique juste est facilitée par un financement non négligeable visant à tenir les ambitieux engagements pris.
- Les institutions chargées de repérer la corruption et d'engager des poursuites contre les responsables ont été considérablement renforcées.

Malgré les progrès accomplis, des difficultés persistent :

- Les taux de chômage restent élevés et de fortes inégalités persistent, notamment les inégalités de revenu mesurées par le coefficient de Gini.
- Toutes les parties prenantes doivent concentrer leur attention sur l'inadéquation entre les compétences acquises et les compétences professionnelles nécessaires.
- Les coupures de courant régulières et la hausse du coût de l'électricité ont des effets négatifs sur la qualité de vie et la productivité économique.
- L'inefficacité des infrastructures, y compris au niveau des autorités locales, entrave l'augmentation de la production et l'exportation de biens et de services, ce qui nuit à la croissance.

- L’empreinte matérielle des Sud-Africains reste forte et les pratiques durables tardent à être adoptées.
- La criminalité violente, en particulier la violence contre les femmes et les enfants, reste très élevée.
- Il existe des systèmes de santé publics et privés, mais l’allocation des ressources avantage le secteur privé, ce qui crée d’énormes inégalités d’accès aux soins de santé.
- Dans l’ensemble de l’administration, les données probantes ne sont pas suffisamment exploitées aux fins de l’élaboration et de l’application des politiques.

Des propositions ambitieuses visant à accélérer les progrès

Pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique du Sud, l’examen national volontaire 2024 recommande de donner la priorité à cinq mécanismes d’accélération des objectifs à fort impact :

- *Mécanisme 1 : donner la priorité au bien-être humain et au renforcement des capacités dans le cadre du développement durable (objectifs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 11)*

Donner la priorité à l’amélioration de la qualité de vie et au renforcement des capacités de tous les Sud-Africains, en particulier des plus vulnérables, en améliorant l’investissement dans les infrastructures sociales de façon à offrir des systèmes de qualité en matière de soins de santé, d’éducation, d’eau et d’assainissement.

- *Mécanisme 2 : investir dans la jeunesse afin que les jeunes jouent un rôle dans des secteurs porteurs d’emploi, telles l’économie verte et l’économie numérique (objectifs 1, 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 13, 14 et 15)*

Donner aux jeunes les moyens de contribuer et de participer à des secteurs porteurs d’emploi, telles l’économie verte et l’économie numérique, en apportant un appui ciblé dans les domaines de la formation professionnelle et de l’entrepreneuriat.

- *Mécanisme 3 : générer la croissance économique et créer des débouchés économiques en multipliant les sources d’énergie durables (objectifs 7, 8, 10 et 13)*

S’employer sans tarder à répondre aux besoins immédiats de l’Afrique du Sud en matière de sécurité énergétique tout en passant aux énergies renouvelables pour renforcer la sécurité énergétique future, réduire les émissions de carbone et créer des débouchés économiques.

- *Mécanisme 4 : lever les contraintes liées aux infrastructures et investir dans des infrastructures vertes et résilientes (objectifs 8, 9, 10 et 11)*

Lever les contraintes liées aux infrastructures : investir dans les réseaux d’entreprise et privilégier les investissements dans les infrastructures essentielles pour favoriser une économie diversifiée et concurrentielle, d’une manière écologiquement durable, afin de dynamiser le marché du travail et de faciliter le développement des infrastructures sociales.

- *Mécanisme 5 : rétablir la confiance grâce à des institutions efficaces et dynamiques (objectifs 16 et 17)*

Rétablir la confiance du public en luttant efficacement contre la corruption et en améliorant l’efficacité des services publics. Mettre en place de solides

partenariats locaux et mondiaux pour accélérer les progrès. Généraliser les interventions efficaces et innovantes.

- *Mécanisme 6 : mobiliser les moyens de mise en œuvre (objectif 17)*

Mobiliser au mieux les ressources nationales par le recouvrement des impôts, réduire les flux financiers illicites, préconiser un transfert de technologie approprié et élargir la coopération technique et financière, des efforts nécessaires afin que l’Afrique du Sud accélère la réalisation des objectifs de développement durable.

Arménie

[Original : anglais]

Vue d’ensemble

Depuis l’adoption du Programme de développement durable à l’horizon 2030, l’Arménie a poursuivi résolument la réalisation des objectifs de développement durable en les intégrant dans son programme de réforme nationale. Actuellement, le Gouvernement met en œuvre la Stratégie pour la transformation de l’Arménie 2020-2050, dont les 16 mégas objectifs correspondent principalement aux objectifs de développement durable.

En tant que pays en développement à revenu intermédiaire sans littoral, l’Arménie est confrontée à de nombreuses difficultés dans la mise en œuvre effective des objectifs de développement durable. Les tentatives persistantes visant à saper la paix et la stabilité dans notre région, la crise humanitaire qui en découle et le blocus terrestre imposé par deux pays voisins ont rendu les progrès dans ce domaine encore plus compliqués.

Bien que les effets de ces phénomènes continuent de se faire pleinement sentir jusqu’à aujourd’hui, l’Arménie a poursuivi ses réformes porteuses de changement visant à garantir la solidité du développement économique et des institutions démocratiques, à bâtir une société juste, pacifique et inclusive et à instaurer une paix durable dans la région.

Contexte du troisième examen national volontaire

Alors que l’Arménie achevait son deuxième examen national en 2020, le pays luttait déjà contre les conséquences de la pandémie de COVID-19, qui a considérablement affaibli les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable dans le monde entier.

En outre, malgré l’appel du Secrétaire général des Nations Unies en faveur d’un cessez-le-feu mondial, l’Arménie a dû faire face à l’agression de grande envergure menée par l’Azerbaïdjan contre le Haut-Karabakh en 2020, qui a coûté la vie à des milliers de personnes et entraîné le déplacement forcé de 92 265 personnes du Haut-Karabakh vers l’Arménie.

Les nouvelles agressions de la part de l’Azerbaïdjan et l’occupation du territoire souverain de l’Arménie en 2021 et 2022, qui ont entraîné des déplacements internes et des violations des droits humains fondamentaux des communautés frontalières, ont aggravé la situation humanitaire déjà complexe dans le pays.

L’offensive de grande envergure menée par l’Azerbaïdjan le 19 septembre 2023, précédée d’un blocus inhumain de 10 mois, a abouti à un nettoyage ethnique de l’ensemble de la population autochtone du Haut-Karabakh, provoquant le déplacement forcé de plus de 115 000 réfugiés, créant ainsi la pire crise de réfugiés

qu'ait connue l'Arménie depuis son indépendance. L'action menée par le Gouvernement et la solidarité de la société arménienne ont été essentielles pour répondre aux besoins vitaux des réfugiés.

Point sur les objectifs de développement durable

Malgré les difficultés passées et celles qui se font jour, la résilience démocratique de l'Arménie lui a permis de réaliser des progrès et de reconstruire en mieux dans un environnement extrêmement fragile.

Au cours des quatre dernières années, l'économie arménienne a enregistré une croissance à deux chiffres du produit intérieur brut (PIB) (12,6 % en 2022), ce qui a permis à des dizaines de milliers de personnes de s'élever au-dessus du seuil de pauvreté. Malgré les difficultés rencontrées au cours de cette période, le système financier a conservé sa stabilité grâce à des politiques macroéconomiques solides, à un ciblage actif de l'inflation, à une gestion responsable des finances publiques et à une surveillance efficace.

La transition vers un secteur énergétique plus vert et plus durable figure parmi les priorités de l'Arménie. Les investissements réalisés dans le système des énergies renouvelables, qui visent à faire passer à au moins 15 %, soit 1,8 milliard de kWh, la part de l'énergie solaire dans le total de la production énergétique d'ici à 2030, ont contribué à la transition énergétique verte du pays. La remise en état sans précédent de la centrale nucléaire du pays, dans le respect des normes internationales de sûreté nucléaire, a permis au secteur de l'énergie de croître régulièrement.

Les grandes réformes de la gouvernance et du système judiciaire, le renforcement des institutions démocratiques et de la protection sociale, ainsi que la lutte sans concession contre la corruption, ont été érigés au rang de priorités du pays. En outre, l'Arménie n'a cessé de promouvoir les droits des femmes et des filles, leur autonomisation et leur participation active aux processus de prise de décision. Les avantages en matière d'emploi et sur le plan économique pour les femmes ont atteint jusqu'à 90 %. La part des sièges occupés par des femmes à l'Assemblée nationale s'établit à 36,45 %.

La voie à suivre

Dans le cadre de son troisième examen national volontaire, l'Arménie présentera son expérience de la résilience, son action humanitaire ainsi que ses efforts déployés sans relâche en vue de la réalisation des objectifs de développement durable dans un contexte marqué par des difficultés sécuritaires, humanitaires et de développement.

L'expérience de l'Arménie révélera la nécessité de redynamiser le multilatéralisme et d'agir collectivement pour faire face à la crise humanitaire, promouvoir la paix et garantir le progrès, le développement et les droits humains pour tous, en intégrant cette démarche dans la triple articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix et en mettant fortement l'accent sur les plus vulnérables.

L'Arménie poursuivra les efforts constants qu'elle déploie en vue de mettre en œuvre le Programme 2030, en s'appuyant sur les priorités de développement du pays. Elle continuera également à s'attaquer aux problèmes humanitaires et socioéconomiques qui touchent les réfugiés du Haut-Karabakh, en instaurant un climat propice au développement durable de leurs moyens d'existence.

Mécanismes institutionnels

Afin de garantir un processus inclusif et participatif de préparation de l'examen national volontaire, le Gouvernement a lancé une série de quatre consultations multipartites sur la réalisation des objectifs de développement durable en Arménie, auxquelles ont pris part des membres du Parlement, des partenaires de développement, des représentants de la société civile, du secteur privé et des milieux universitaires. Ces consultations ont permis d'étayer la validation de l'examen national volontaire et ont été l'occasion de définir de nouvelles actions communes en vue d'atteindre les objectifs.

Autriche

[Original : anglais]

Le deuxième examen national volontaire de l'Autriche a été réalisé dans le contexte de multiples crises mondiales, notamment la pandémie de COVID-19. Dans le *Rapport mondial sur le développement durable 2023*, l'Autriche est arrivée en cinquième position, parmi 166 pays, pour ce qui était de la réalisation des objectifs de développement durable. Cependant, le rapport a également montré que des mesures devaient encore être prises pour mettre en œuvre le Programme 2030, et que des efforts supplémentaires devaient notamment être déployés pour atteindre les objectifs 12, 13 et 15. Bien que l'Autriche soit encore très consommatrice de ressources, les gains d'efficacité obtenus ces dernières années sont encourageants pour l'avenir.

Ainsi, l'Autriche a articulé son rapport autour de la question suivante : quelles transformations en faveur de la durabilité sont-elles nécessaires pour atteindre les objectifs du Programme 2030 ? Le rapport met en exergue les considérations suivantes :

- La prise en compte systématique des objectifs de développement durable par l'Autriche a porté ses fruits : un processus multipartite transparent et participatif a été mené pendant 15 mois dans le cadre de différents formats de coopération. L'Autriche a également fait progresser la collaboration avec la communauté scientifique : 950 mesures concrètes pour la réalisation des objectifs ont ainsi été présentées dans le cadre du projet interdisciplinaire « UniNETZ », qui associe quelque 300 scientifiques ;
- Une solide base de données de l'office national des statistiques a été développée, les lacunes en matière de données ont été comblées avec l'aide des universités et on a placé les données au cœur du rapport ;
- Trois axes de transformation prioritaires transversaux ont été retenus tout au long de l'examen national volontaire : l'égalité des genres, les points de vue des jeunes et la dimension internationale.

Le cadre européen commun et les lignes directrices de l'Union européenne sont les principes directeurs qui guident les mesures de mise en œuvre en Autriche. Conformément aux trois piliers de la durabilité (environnemental, économique et social), le rapport comporte trois thèmes principaux :

Ne laisser personne de côté : cohésion sociale et solidarité en période de crises multiples

- Si personne n'est à l'abri de connaître une situation difficile, les personnes en situation de vulnérabilité sont plus durement frappées que les autres par les crises multiples. En Autriche, les personnes touchées par la pauvreté et

l'exclusion sociale peuvent compter sur un État-providence bien développé. Ce système favorise la transformation par la solidarité, l'inclusion et l'égalité des chances afin que « personne ne soit laissé de côté ».

- Les familles, les enfants et les jeunes bénéficient d'un soutien dans le cadre des programmes « *Frühe Hilfen* » et « *Schulstartklar!* ».
- Le deuxième plan d'action national sur le handicap ouvre la voie à de nombreuses mesures de mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.
- La prise en compte des questions de genre dans le processus budgétaire est encouragée afin de promouvoir l'égalité des genres. Des mesures de lutte contre la violence fondée sur le genre et des dispositions législatives réprimant les discours haineux en ligne ont en outre été adoptées.
- Pour répondre à la demande croissante de soins de longue durée, deux programmes complets de réforme ainsi que des « soins infirmiers de proximité » ont été mis en place.

Des compétences au service du développement durable à l'horizon 2030

- Il est essentiel de développer les aptitudes qui favorisent l'acquisition de compétences personnelles, interdisciplinaires et interpersonnelles en vue des transformations envisagées aux fins de la réalisation du Programme 2030.
- Les compétences numériques et l'éducation aux médias et à l'information, qui constituent le fondement d'une transition numérique durable et inclusive, offrent des perspectives pour l'économie comme pour le marché du travail.
- Les entreprises jouent un rôle clé dans l'offre de formations aux fins du développement des « compétences à l'horizon 2030 ».
- Afin de remédier à la pénurie de travailleurs qualifiés, on a renforcé le système de formation professionnelle en alternance en améliorant la qualité des enseignements et les possibilités de formation.
- Les politiques actives du marché du travail améliorent les possibilités offertes aux demandeurs d'emploi, en fournissant des options de formation ciblées sur des groupes spécifiques et en créant des incitations à l'emploi.
- Le développement des compétences en matière de « conduite responsable des entreprises » est fondamental pour atteindre les objectifs à l'échelle mondiale.

Protéger la biosphère : le développement durable dans les limites de la planète

- L'accélération de l'action en faveur de la protection du climat et de l'environnement est une condition préalable indispensable à une transformation durable. L'Autriche a pris dans ce domaine des initiatives importantes en encourageant la protection du climat et les mesures d'adaptation, ainsi qu'un large éventail de mesures en faveur de la transition énergétique et de la transition de la mobilité.
- La mise en œuvre de la « réforme fiscale écosociale », qui a introduit à la fois la tarification du dioxyde de carbone et une prime climatique, constitue à cet égard une base importante, parmi d'autres.
- Des mesures et des objectifs ambitieux en faveur des énergies renouvelables et du développement de l'infrastructure électrique ont également été adoptés.

- Des mesures importantes ont été prises en faveur de la transition de la mobilité, comme en particulier le « ticket climatique » mis en place à l'échelle nationale pour les transports publics, et des investissements records ont été réalisés dans les infrastructures ferroviaires.
- L'élaboration de la « Stratégie pour la biodiversité Autriche 2030+ » et la création du Fonds pour la biodiversité jettent des bases solides pour la protection de la nature et de la biodiversité en Autriche.
- L'un des principaux objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui est aussi un objectif de la stratégie autrichienne d'économie circulaire, est la mise en place d'une économie circulaire durable et neutre sur le plan climatique.

À travers cet examen national volontaire, l'Autriche réaffirme son engagement en faveur du Programme 2030 et de ses objectifs. À cette fin, elle entend concrétiser les transformations susmentionnées, dont la réussite repose sur un système multilatéral fondé sur des règles, qui revêt un caractère indispensable.

Le principe de partenariat inscrit dans l'objectif de développement durable n° 17 sert de catalyseur pour atteindre les objectifs de développement durable et surmonter les difficultés à venir. Dans cet esprit de coopération, l'Autriche a considérablement augmenté les ressources qu'elle consacre à la coopération pour le développement, au financement de l'action climatique à l'échelle internationale et à l'aide humanitaire.

Azerbaïdjan

[Original : anglais]

Appropriation des objectifs de développement durable et priorités nationales

L'engagement de l'Azerbaïdjan en faveur des objectifs de développement durable est fermement ancré dans son programme de développement national, tel que défini notamment dans la stratégie de transformation durable à long terme du pays intitulée « Azerbaïdjan 2030 : priorités nationales pour le développement socioéconomique ». Le modèle de développement socioéconomique de l'Azerbaïdjan a pour principaux résultats la reconstruction et la réhabilitation de ses territoires libérés, le renforcement de la capacité économique et l'apport d'améliorations substantielles au bien-être social, selon une approche guidée par les principes du Programme 2030.

Ne laisser personne de côté

L'Azerbaïdjan aspire à bâtir une société de bien-être en actionnant des moteurs de la croissance durable. Au cours de la dernière décennie, le salaire minimum a presque triplé, le salaire mensuel moyen a doublé et le minimum de pension de retraite a été multiplié par 2,4, tandis que le plafond de ressources à ne pas dépasser pour bénéficier de l'aide sociale ciblée accordée par l'État aux ménages à faible revenu a été multiplié par plus de 2,2. La croissance inclusive figure en bonne place de la stratégie « Azerbaïdjan 2030 : priorités nationales pour le développement socioéconomique » et de la « Stratégie de développement socioéconomique pour 2022-2026 », dans laquelle une société dynamique, inclusive et fondée sur la justice sociale est considérée comme l'une des cinq priorités à l'horizon 2030.

Financement des objectifs de développement durable

L'Azerbaïdjan a progressé dans la mise en place du cadre de financement national intégré et de cartes des investisseurs en phase avec les objectifs de

développement durable qui permettront d'accroître les financements en vue d'accélérer la réalisation des objectifs. Le pays considère l'investissement dans les objectifs comme un outil puissant à même d'induire des changements sociaux et environnementaux positifs tout en générant des gains financiers. En particulier, le rapprochement entre les dépenses du budget de l'État et les objectifs pour 2022 a montré que 82,3 % des dépenses prévues au titre du budget dans son ensemble étaient alignées sur les objectifs nationaux et les cibles à atteindre pour réaliser les objectifs, ce qui représente près de 23 % du PIB pour cette même année.

Pays de l'environnement propre et de la croissance verte

La durabilité environnementale est l'un des cinq piliers de la stratégie de développement de l'Azerbaïdjan, soulignant l'engagement en faveur d'un environnement propre et d'une croissance verte. La transition énergétique est au cœur du programme de transformation verte du pays, l'objectif étant de porter la part des énergies renouvelables à 24 % de la capacité de production d'électricité installée d'ici à 2026, et à 30 % d'ici à 2030. Conformément à ses contributions déterminées au niveau national, l'Azerbaïdjan vise à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici à 2050 par rapport à leur niveau de 1990. Le pays a annoncé qu'il s'engageait volontairement à créer une zone de « zéro émission nette » dans les régions du Karabakh et du Zanguezour oriental libérées de 30 ans d'occupation.

Vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

Le Gouvernement est également conscient qu'il est impératif de s'attaquer aux changements climatiques à l'échelle mondiale en misant sur les technologies vertes et la transition vers des sources d'énergie propre, et en passant d'un modèle linéaire traditionnel de production, de consommation et de déchets à un modèle circulaire, centré sur l'utilisation efficace des ressources, le recyclage et la régénération de l'environnement. Mû par son engagement en faveur du développement durable, l'Azerbaïdjan se prépare à accueillir comme il se doit la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 2024. Dans ce cadre, il entend jouer un rôle central en facilitant le dialogue et la collaboration au niveau mondial sur les résultats potentiels de la session.

Objectif national de développement durable n° 18 concernant la lutte antimines

L'Azerbaïdjan est l'un des pays au monde les plus pollués par les mines, du fait de l'occupation de ses territoires par l'Arménie pendant près de 30 ans. Des villes et des villages ont été entièrement rasés et des sites historiques et culturels ont été détruits. Le problème des mines en Azerbaïdjan a également des conséquences négatives sur l'environnement. Selon les premières estimations, l'Arménie, pendant son occupation, aurait planté plus de 1,5 million de mines dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan. Conscient de l'impact significatif de la pollution par les mines sur le développement durable du pays, l'Azerbaïdjan a officiellement désigné le déminage humanitaire comme le dix-huitième objectif national de développement durable.

Prochaines étapes dans le contexte des défis à relever

Diversification économique et bien-être

La diversification économique et les gains de productivité devraient accélérer la croissance durable et inclusive. Le transfert de technologies et les innovations, l'amélioration de l'accès aux financements et à l'entrepreneuriat, le renforcement de

l'intégration commerciale et la diversification des exportations, ainsi que l'augmentation des investissements dans les compétences resteront prioritaires à l'avenir.

Action climatique

Les progrès en faveur de la transition énergétique, le développement des technologies vertes, les mesures d'efficacité énergétique et la transition vers l'économie circulaire seront essentiels. Les vulnérabilités face aux changements climatiques et les besoins en matière d'adaptation devront être compris, tandis que le financement de l'action climatique servira de catalyseur.

Améliorer les données aux fins du suivi de la croissance verte et de l'établissement de rapports à ce sujet

La collecte et la communication des données sur les indicateurs de la « croissance verte » seront amplifiées afin de permettre de prendre des décisions informées et de faire appliquer le principe de responsabilité en ce qui concerne la durabilité environnementale.

Objectifs et cibles de développement durable

Les efforts déployés en faveur du cadre de financement national intégré continueront de porter sur l'accroissement de la mobilisation des ressources nationales et l'utilisation efficace des ressources budgétaires. On s'appuiera sur la carte des investisseurs en phase avec les objectifs de développement durable pour promouvoir des mécanismes de financement novateurs afin d'encourager l'investissement du secteur privé dans la réalisation des objectifs.

Belize

[Original : anglais]

Contexte

La Stratégie de développement à moyen terme #planBelize 2022-2026 définit notre ambition de transformer le Belize en une société plus démocratique, plus inclusive, plus durable et plus résiliente, au bénéfice de l'ensemble des Béliziens. Le Belize s'est engagé en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et continue d'investir dans la réalisation de tous les objectifs de développement durable. Notre deuxième examen national volontaire a été élaboré selon une approche mobilisant l'ensemble de la société qui respecte la contribution de chaque citoyen au développement national et reflète notre attachement inébranlable au programme de développement international.

Nous sommes conscients que notre progression vers la réalisation des objectifs de développement durable a été entravée par des chocs exogènes, le financement limité du développement, l'endettement, les changements climatiques, les contraintes liées aux infrastructures et des événements imprévus. Au moment de l'examen national volontaire de 2017, par exemple, la planification, la collaboration et la coordination intersectorielles et interministérielles étaient insuffisantes pour soutenir la réalisation ciblée des objectifs. Entre 2020 et 2022, les répercussions de la pandémie de COVID-19 et de l'ouragan Lisa ont également nécessité une réorientation des ressources nationales en faveur des efforts de redressement.

Le Belize s'est toutefois doté de dispositifs stratégiques pour pouvoir concrétiser ses ambitions en matière de développement. Nos plans nationaux de

développement à long et moyen terme, à savoir le cadre de développement national du Belize à l'horizon 2030 pour la période 2010-2030 et la Stratégie de développement à moyen terme #planBelize 2022-2026, ont été conçus pour soutenir le développement de l'ensemble du pays et dans tous les secteurs. Au cours des Dialogues multipartites de partenaires de haut niveau sur le leadership national et les objectifs de développement durable nationaux de 2023, le Gouvernement du Belize s'est engagé à accroître la résilience, à réduire les inégalités et la pauvreté, conformément à la promesse porteuse de transformation faite dans le cadre du Programme 2030 de ne laisser personne de côté.

Éléments clés

En 2017, notre présentation au forum politique de haut niveau était principalement fondée sur des données qualitatives. En revanche, l'examen national volontaire du Belize pour 2024 est le fruit de vastes consultations avec les parties prenantes et s'appuie sur des données tant qualitatives que quantitatives. Nos principaux messages mettront en lumière certaines de nos principales réalisations concernant les cinq piliers du Programme 2030 et présenteront les principales difficultés à relever pour progresser.

	<i>Indicateur</i>	<i>Donnée précédente</i>	<i>Donnée la plus récente</i>
Humanité Objectifs 1, 2, 3, 4 et 5	La pauvreté multidimensionnelle a diminué	36,5 % (2021)	26,4 % (2023)
	La proportion d'élèves ayant achevé le cycle d'enseignement primaire dans les délais prévus a augmenté	93,4 % (2017)	100 % (2022)
Prospérité Objectifs 7, 8, 9, 10 et 11	La part de l'énergie renouvelable dans l'approvisionnement final en énergie a augmenté	30,4 % (2017)	36 % (2022)
	Le taux de chômage a reculé	9,3 % (2018)	5 % (2023)
Planète Objectifs 6, 12, 13, 14 et 15	La proportion de zones forestières gérées de façon durable reste constante dans les zones protégées établies	56,81 % (2017)	56,81 % (2020)
	Le degré de la gestion intégrée des ressources en eau a augmenté	20 % (2018)	32 % (2023)
Paix Objectif 16	Nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100 000 habitants, par sexe		
	Les cas signalés faisant état de victimes de sexe masculin ont diminué	117 (2019)	77 (2023)
	Les cas signalés faisant état de victimes de sexe féminin ont diminué	17 (2019)	10 (2023)
Partenariat Objectif 17	Investissement étranger direct (IED), aide publique au développement et coopération Sud-Sud		
	Le ratio IED/PIB a augmenté	1,1 % (2017)	4,9 % (2022)
	Le ratio dette publique/PIB a diminué	78,1 % (2017)	71,4 % (2022)

Principaux défis

Le Belize doit faire face aux vulnérabilités inhérentes à un petit État insulaire en développement. Les difficultés d'accès au financement du développement et de l'action climatique pèsent sur nos contributions aux objectifs de développement durable. En l'absence de données de qualité et d'une fonction normalisée et opérationnelle de contrôle des performances, le suivi et la communication des données sur les contributions des organisations étatiques et non étatiques aux objectifs sont restés insuffisants. Bien que le Programme 2030, y compris les objectifs, ait été intégré dans nos cadres nationaux, les contraintes de ressources, ajoutées aux problèmes d'infrastructures, limitent notre capacité à coordonner et à suivre efficacement sa mise en œuvre.

Prochaines étapes

Le Belize reste engagé en faveur du développement durable et investira activement dans les partenariats et l'innovation afin d'accélérer ses contributions au service des objectifs de développement durable. Nous nous attacherons, dans le cadre de nos investissements, à donner la priorité au principe qui est de ne « laisser personne de côté », de sorte à favoriser une croissance inclusive et l'amélioration des conditions de vie des segments vulnérables et marginalisés de notre population. Nous placerons nos peuples au cœur des activités que nous menons pour édifier des communautés résilientes et inclusives et favoriser la prospérité nationale par la sécurité alimentaire, l'augmentation des énergies renouvelables, le développement des infrastructures, les approches et les technologies plus respectueuses de l'environnement, la réduction de la pauvreté et la bonne gouvernance. Afin de maintenir ce cap, nous continuerons de favoriser la transition numérique intersectorielle pour renforcer notre infrastructure institutionnelle. Nous utiliserons notre cadre d'échange de droits d'émission de carbone pour mobiliser les financements internationaux nécessaires à nos contributions déterminées au niveau national et à nos contributions aux objectifs. Nous nous engageons également en faveur de la mise en place de partenariats public-privé et de l'institutionnalisation du Groupe du développement durable afin d'améliorer le suivi de nos progrès.

Brésil

[Original : anglais]

En 2023, le Brésil a réaffirmé son engagement en faveur du Programme 2030. Le pays se remet des effets de la pandémie, du déni de la science et des attaques contre l'État démocratique, qui ont été sources de décès, de chômage, de mésinformation, d'inflation et de résurgence de la faim dans un pays dont les politiques de développement novatrices faisaient autrefois l'admiration du monde entier.

La période précédente a également été mouvementée pour ce qui est du Programme 2030, auquel le Brésil participe de manière intensive depuis le début de ses négociations internationales. Le dernier examen national volontaire remonte à 2017, et la Commission nationale pour les objectifs de développement durable a été dissoute en 2019. Néanmoins, la société brésilienne a adopté ces objectifs en tant que lignes directrices stratégiques pour trouver des solutions de remplacement et améliorer sa résistance.

Pour corriger le tir, le Gouvernement fédéral a décidé de miser de nouveau sur la mobilisation de la société comme méthode de gouvernance et a recréé en 2023 la Commission, organe paritaire réunissant l'ensemble des ministères, des gouvernements des États et des municipalités, ainsi que divers représentants de la

société civile. Il a également réorganisé les priorités internes concernant le suivi et l'accélération du Programme 2030.

Dans son rapport national volontaire, le Brésil s'engage à respecter le principe de « ne laisser personne de côté », qui oriente les choix et les actions visant à remédier aux profondes inégalités historiques.

Le Brésil participe de nouveau activement aux forums internationaux, en promouvant des programmes d'action alignés sur les objectifs de développement durable, comme en attestent les thèmes prioritaires choisis dans le cadre de sa présidence du G20 : la lutte contre la faim et la pauvreté ; la promotion des trois dimensions du développement durable ; la conduite de la réforme de la gouvernance mondiale. L'objectif principal qui sous-tend ces priorités est la réduction des inégalités au sein des nations et entre elles, que le Brésil a choisie comme objectif prioritaire du Programme 2030.

Sur le plan interne, les conditions d'un développement durable ont été rétablies dans les dimensions sociale, économique et environnementale.

En ce qui concerne la dimension sociale, le programme « *Bolsa Família* » a été refondé et étendu afin de renforcer les effets des transferts de revenus. L'emploi, à son tour, s'est redressé, ce qui a amélioré le pouvoir d'achat des ménages en réduisant l'inflation et en stimulant la croissance économique.

La proposition pionnière d'adoption à titre volontaire d'un dix-huitième objectif de développement durable, sur l'égalité ethnique et raciale, vient compléter l'engagement historique en faveur de la lutte contre la faim, la pauvreté et les inégalités. Cet objectif n° 18 représente l'engagement le plus fort du Brésil en faveur de la lutte contre le racisme et les inégalités ethniques et raciales, qu'il considère comme le point central d'une stratégie de développement durable. En ligne avec les objectifs de développement durable 5 et 10, le Brésil a recréé le Ministère de la femme et le Ministère de l'égalité raciale et, pour la première fois dans l'histoire, il a créé un Ministère des peuples autochtones, dirigé par une femme autochtone.

Dans le domaine de l'environnement, le Brésil s'est donné comme priorités de lutter contre la déforestation et de faire face aux urgences climatiques. On observe une diminution sensible de la déforestation en Amazonie en 2023, inversant la tendance des années précédentes. Le Brésil, dans la reconstruction des politiques publiques sectorielles, tient compte du fait que les phénomènes météorologiques extrêmes affectent principalement les populations vulnérables sur le plan socioéconomique.

Le Gouvernement brésilien a intégré ses actions d'atténuation et d'adaptation, ainsi que ses contributions déterminées au niveau national, dans les objectifs de développement durable. À cet égard, il convient de souligner la tenue, en 2025, de la trentième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques dans la ville amazonienne de Belém (État du Pará), ainsi que les actions en lien avec la gouvernance de l'eau, les villes durables, la protection des océans et l'utilisation des énergies renouvelables.

Sur le plan économique, l'innovation et la durabilité sous-tendent la nouvelle politique industrielle, dont l'objectif est de promouvoir la bioéconomie, la décarbonisation et une transition énergétique juste. Le plan de transformation écologique vise également une transition juste et comprend des propositions de partenariats intersectoriels avec des acteurs étatiques et non étatiques.

Le plan pluriannuel 2024-2027, qui a été structuré avec de larges pans de la société, comporte des indicateurs et des objectifs qui permettront l'évaluation et le suivi de l'exécution du budget. Il a été approuvé en tant que loi fédérale pour la

période comprise entre 2024 et 2027 et est entièrement aligné sur les objectifs et les indicateurs du Programme 2030. Ainsi, le plan pluriannuel vient renforcer les outils de suivi des objectifs de développement durable au Brésil.

Le rapport souligne que le développement durable ne peut être atteint en l'absence d'inclusion sociale, d'institutions solides et de démocratie pleine et entière. Les années à venir seront marquées par d'importantes difficultés qui pèseront sur le monde comme sur le Programme 2030. Le Brésil réaffirme sa volonté d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et des indicateurs qui y sont associés, afin de parvenir à un avenir plus pacifique, plus juste, plus prospère et plus durable pour les générations présentes et futures.

Colombie

[Original : espagnol]

En Colombie, 28 %¹ des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire modérée ou sévère, ce qui témoigne de la nécessité d'un changement profond pour garantir à tous les Colombiens le droit humain à l'alimentation. Le quatrième rapport national volontaire de la Colombie évalue les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et propose une réflexion sur la situation complexe du pays en ce qui concerne la lutte contre la faim, accentuée par les effets néfastes des changements climatiques et du conflit armé.

Établi avec la participation de différents secteurs, dont des représentants de la société civile, du secteur public, du monde universitaire et de la coopération internationale, le rapport propose des mesures visant l'inclusion, la durabilité et le respect de la diversité, et appelle à garantir le droit humain à l'alimentation en Colombie moyennant une construction collective. Le département de La Guajira, l'une des régions faisant face aux plus grandes difficultés, sert d'étude de cas.

Garantir le droit humain à l'alimentation

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle a des implications profondes qui vont au-delà de l'insuffisance alimentaire et touchent toutes les sphères du développement durable. Cette situation nuit gravement aux droits humains, en particulier pour les groupes de population vulnérables et historiquement marginalisés qui, en plus de voir leur droit à une alimentation adéquate compromis, sont exposés à l'extrême pauvreté, à la discrimination sociale et professionnelle, aux catastrophes naturelles et aux phénomènes météorologiques, à la violence et aux déplacements forcés.

Garantir le droit humain à l'alimentation nécessite non seulement des mesures ciblées, mais aussi des transformations systémiques visant à s'attaquer aux facteurs sous-jacents, tels que l'élimination de la pauvreté dans toutes ses dimensions, en mettant l'accent sur les zones rurales, l'adaptation aux changements climatiques et l'instauration d'une paix totale.

Aspects territoriaux. La Colombie fait face à des difficultés importantes en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, avec des variations marquées selon les régions, les groupes ethniques et les secteurs socioéconomiques. L'hétérogénéité territoriale, les effets des changements climatiques et les inégalités structurelles exacerbent la vulnérabilité intersectionnelle de certaines populations, perpétuant les cycles de pauvreté et de malnutrition.

¹ Selon l'Enquête nationale sur la qualité de vie, à partir de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue pour 2022.

Dans ce contexte, les dynamiques socioculturelles et les politiques publiques jouent un rôle crucial. Les politiques axées sur le renforcement de l'agriculture familiale, le soutien à la production agroécologique et la mise en œuvre de systèmes de garantie du droit à l'alimentation peuvent contribuer à atténuer l'insécurité alimentaire. La promotion de pratiques agricoles durables, ainsi que des chaînes de valeur locales, et la création de marchés régionaux sont des stratégies clés pour accroître la résilience des systèmes agroalimentaires face aux défis multiples que la Colombie doit relever.

Le cycle de vie et les conséquences de la faim subie pendant l'enfance sur les autres étapes. L'insécurité alimentaire a des conséquences profondes et durables tout au long du cycle de vie, en particulier pendant les phases critiques telles que la grossesse et la petite enfance. Ces effets vont au-delà de la santé individuelle et touchent le développement socioéconomique du pays.

Gouvernance des systèmes agroalimentaires. Les systèmes agroalimentaires colombiens font face à des problèmes multidimensionnels, notamment des lacunes dans la production, la distribution et l'accès à des aliments de qualité. La fragmentation de la gouvernance, le manque de coordination intersectorielle et les faiblesses en matière de transparence et de responsabilité limitent la capacité à répondre efficacement aux crises alimentaires.

Il est nécessaire de transformer les systèmes agroalimentaires dans le sens de la durabilité, de la diversification, de la décentralisation et de l'inclusion, en tenant compte des conditions internes et externes qui les influencent, dans une démarche de gouvernance systémique, coordonnée et participative.

Participation sociale et communautaire. La participation sociale et communautaire est essentielle au succès des politiques de lutte contre la faim. Donner aux communautés, en particulier aux femmes et aux groupes ethniques, les moyens d'agir permet non seulement d'améliorer la pertinence et l'efficacité des interventions, mais aussi de promouvoir un développement durable et équitable.

Comment les politiques publiques répondent-elles à ces défis ?

La Colombie s'oriente vers une vision des politiques publiques qui reconnaît l'alimentation comme un droit humain et cherche à dépasser la perspective traditionnelle qui repose sur l'assistance. Ce changement de paradigme nécessite une restructuration de la gouvernance des systèmes agroalimentaires, l'adoption d'une démarche intersectorielle pour lutter contre les pièges de la pauvreté, le renforcement des capacités locales et le soutien du secteur privé par l'innovation et l'établissement de partenariats.

Congo

[Original : français]

Après le lancement officiel des objectifs de développement durable en 2016, leur contextualisation avec la priorisation de 14 objectifs en 2017, et la prise en compte de ces derniers dans les documents de planification (national, sectoriel et local) à partir de 2018, la République du Congo a présenté en 2019 son rapport d'examen national volontaire au forum politique de haut niveau pour le développement durable. Cette expérience a conforté la volonté du Gouvernement à mettre en œuvre des actions visant à accélérer l'atteinte des objectifs, d'une part, et à poursuivre, chaque année, la production des rapports mesurant les progrès accomplis par le Congo vers la réalisation de ces objectifs, d'autre part.

Le rapport de 2023 se distingue des précédents, car il repose uniquement sur les trois objectifs à effet accélérateur, identifiés grâce à l'outil Push Diagnostic par rapport aux six axes stratégiques du plan national de développement 2022-2026. Il s'agit des objectifs 8, 9 et 11. La priorisation de ces trois objectifs est la conséquence directe des difficultés chroniques du Gouvernement à poursuivre efficacement et simultanément la mise en œuvre des 14 objectifs précédemment priorisés.

L'exploitation des données inhérentes à ces trois objectifs a révélé une situation globalement terne. Des progrès majeurs sont accomplis mais moult défis restent à relever par le Gouvernement.

Objectif 8. Les actions mises en œuvre pour doper la croissance économique ont produit des résultats mitigés, car sur la période 2018-2022, à cause des crises économique et sanitaire, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel par habitant s'est établie à -2,5 %. Sur le marché du travail, la contraction du PIB réel a entraîné le maintien du chômage à un niveau élevé, affichant en 2022 un taux de 20,43 % chez les hommes et 22,46 % chez les femmes.

Sur le secteur financier, le Congo compte 10 banques universelles et quelques établissements de microfinance. Le ratio agences bancaires pour 100 000 habitants demeure encore faible (2,48). La faible couverture nationale en établissements de crédit, couplé à l'inaccessibilité à des services bancaires pour la majorité de la population, a entraîné une poussée exponentielle de la valeur des transactions en argent mobile en proportion du PIB. Celle-ci est passée de 6 % en 2018 à 47,23 % en 2022. Face à cette situation, le Gouvernement a mis en place un plan de résilience intégrant les objectifs et couvrant la période 2022-2024.

Objectif 9. La valeur ajoutée des industries manufacturières en proportion du PIB est restée globalement faible, en dessous de 8 %. Par rapport au niveau de 2015 (6 %), cet indicateur doit atteindre 12 % en 2030. En 2022, le Congo a réalisé un taux de 6,56 %. Des efforts considérables seront entrepris par le Gouvernement et le secteur privé pour atteindre le niveau de 12 % en 2030. À noter qu'en raison de la faible population, et du faible développement des secteurs agricole et industriel notamment, le Congo est un pays modèle en matière d'émissions de dioxyde de carbone. En 2020, il a émis 11 392,41 tonnes de dioxyde de carbone, ce qui correspond à 0,00189 tonne par unité de PIB.

Objectif 11. Le Congo est un territoire dont les villes sont très peu concentrées, faute d'une planification de développement urbain efficace. Les administrations, les commerces et les habitations y sont globalement éloignés les uns des autres. Ces villes sont dotées de structures de participation directe de la société civile à leur gestion et leur aménagement. Cependant, l'on constate des faiblesses de fonctionnement de ces structures. Notons également que la proportion de la population ayant aisément accès aux transports publics s'élève à 98,6 %.

Pour progresser plus efficacement vers les cibles de ces trois objectifs, le pays mène des actions visant à relever plusieurs défis, dont : l'amélioration de la bancarisation et du climat des affaires, l'élaboration et la mise en œuvre des plans de développement local, la mobilisation soutenue des ressources propres, la participation plus accrue des partenaires au développement, la poursuite de l'exécution du plan national de développement 2022-2026 et du plan de résilience 2022-2024.

La République du Congo a fortement besoin de l'accompagnement financier des partenaires, car avec ses seules ressources, de surcroît très étroites, relever ces défis à l'horizon 2030 est une illusion.

Costa Rica

[Original : espagnol]

Le Costa Rica continue de jouer un rôle de premier plan dans la promotion et la mise en œuvre des objectifs de développement durable au cours de la décennie d'action, grâce à une collaboration multidimensionnelle et multipartite qui vise le bien-être de tous ses citoyens. Le processus de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 a permis un apprentissage important et une intégration plus poussée des objectifs, en particulier dans la sphère publique et parmi d'autres acteurs clés du développement durable.

Ces progrès se reflètent dans l'élaboration du troisième rapport national volontaire, qui se distingue par sa méthodologie participative, alignée sur le modèle de gouvernance des objectifs. Ce modèle encourage l'inclusion de divers groupes sociaux dans les décisions qui favorisent le développement durable.

Le rapport met en évidence les principales réalisations et les bonnes pratiques de divers secteurs de la société dans la mise en œuvre et la planification du Programme 2030 au Costa Rica au cours de la période 2020-2024, poursuivant ainsi le processus entamé en 2015 et dont le deuxième rapport national volontaire a rendu compte en 2020. En outre, le rapport détaille la méthodologie et le processus qui ont présidé à son élaboration, y compris les mécanismes d'adoption nationale et les cadres institutionnels pour la mise en œuvre et le suivi des objectifs.

Le troisième rapport national volontaire examine également le Programme 2030 et ses objectifs en tant qu'engagement national issu du Pacte national pour les objectifs de développement durable de 2016, avec les contributions de divers secteurs tels que le secteur public (exécutif, législatif et judiciaire), le secteur privé, les administrations locales, le monde universitaire et les organisations de la société civile, y compris les organisations confessionnelles et le système des Nations Unies au Costa Rica. Cette approche a été renforcée par la récente relance du Pacte national pour les objectifs de développement durable en 2023.

Le rapport aborde également les mécanismes d'évaluation et d'application du principe de responsabilité mis en œuvre dans le pays, en soulignant l'appropriation de l'approche du développement durable dans les instruments de planification à court, moyen et long terme tels que le Plan national de développement et d'investissement public 2023-2026, le Plan stratégique national 2050 et différentes politiques publiques sectorielles. Le Costa Rica a également réussi à innover dans la mise en œuvre du Programme 2030 à la faveur de la Stratégie de cibles nationales relatives aux objectifs de développement durable, un instrument de planification spécifique visant à réaliser le développement durable d'ici à 2030.

Ces approches fournissent des informations cruciales sur les défis structurels, les moyens de mise en œuvre et les processus complémentaires tels que l'Examen périodique universel, le Consensus de Montevideo sur la population et le développement et la collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques.

En outre, il a été possible d'évoluer vers le développement durable à partir des territoires en définissant la transposition des objectifs à l'échelle locale comme un intérêt national. De même, on a développé le Réseau des cantons champions des objectifs de développement durable, principale stratégie pour que les administrations locales s'emparent du Programme 2030. Le Réseau concerne environ 50 % des municipalités et a abouti à la présentation des six premiers rapports locaux volontaires sur les objectifs de développement durable en 2022.

Comme les rapports précédents, ce rapport présente les progrès réalisés en matière de renforcement des capacités statistiques, une tâche menée par l'Institut national de statistique et de recensement. Ces données sont essentielles pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs au moyen de cibles nationales et d'indicateurs de suivi.

Ce rapport se conclut sur les principaux enseignements tirés au Costa Rica en lien avec le Programme 2030, dessinant les prochaines étapes de l'action continue pour un développement durable inclusif, parmi lesquelles on peut mentionner le suivi en bonne et due forme de la Stratégie de cibles nationales relatives aux objectifs de développement durable aux fins de la prise de décisions en faveur du développement durable, l'élargissement de programmes tels que les Cantons champions des objectifs de développement durable, le renforcement de la coordination intersectorielle et l'élaboration de politiques publiques dans une démarche multidimensionnelle et prospective, ainsi que la réalisation d'un suivi stratégique des ressources institutionnelles qui garantisse leur mise en œuvre effective.

Équateur

[Original : espagnol]

Nous sommes à mi-chemin de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ; ainsi, l'Équateur voit comme une occasion la possibilité de présenter, pour la troisième fois, son rapport national volontaire en 2024, qui recense les problèmes qui se posent encore et établit des accélérateurs pour le développement durable.

La Constitution de l'Équateur prévoit que chaque période gouvernementale doit disposer d'un plan national de développement. Dans cette optique, le pays a élaboré le « Plan national pour le nouvel Équateur 2024-2025 », qui établit la feuille de route de la planification nationale et incarne la vision de l'État, en équilibrant les dimensions sociale, environnementale et économique. Le tout, avec une forte composante de territorialisation, grâce aux interventions menées par les administrations locales et alignées sur la planification nationale et le Programme 2030.

Dans ce cadre, le Plan national est aligné à 94,3 % sur les objectifs de développement durable. Ce processus d'alignement est le fruit de la collaboration et du soutien de l'ONU, lesquels ont permis de créer un cadre pour renforcer les partenariats locaux et travailler ensemble à la réalisation d'objectifs communs.

L'engagement de l'Équateur se reflète dans son alignement sur les objectifs de développement durable, lié au cadre institutionnel qui permet leur mise en œuvre. En ce sens, une stratégie a été conçue qui réorganise le secteur public de la fonction exécutive, par la mise en place de cabinets sectoriels, qui répondent à chacun des axes du Plan national et sont responsables de sa mise en œuvre. Les cabinets sont des espaces de révision, d'articulation, de coordination et d'harmonisation des politiques publiques, permettant l'adoption de politiques sectorielles à court, moyen et long terme qui apportent une réponse opportune et efficace aux problèmes que rencontre la population et permettent de réduire les écarts en termes de garantie des droits.

Au niveau national, les indices de pauvreté montrent qu'il y a un défi à relever pour améliorer les conditions de vie de la population, en particulier des plus vulnérables, notamment en assurant et en améliorant la sécurité alimentaire, et en réduisant les écarts dans l'accès à la santé, à l'éducation et les autres obstacles au plein exercice des droits des enfants et des adolescents, des jeunes, des femmes, des peuples et des nationalités, des personnes en situation de mobilité et d'autres groupes.

Pour ce faire, le pays encouragera les politiques publiques visant à réduire les différentes vulnérabilités sociales et à renforcer le système de protection sociale, en accordant la priorité aux mesures dans les domaines de la sécurité des citoyens et de l'élimination de la violence ; de même, on établira des partenariats aux niveaux local, régional et mondial, de façon que le pays ne laisse personne de côté dans sa quête de développement.

D'autre part, en tant que pays mégadivers, nous avons la responsabilité de protéger et de maintenir la biodiversité et les services écosystémiques ; de créer des outils permettant de gérer les risques, de disposer d'infrastructures plus résilientes, d'œuvrer en faveur de la durabilité et de l'efficacité énergétique ; de renforcer la connectivité.

Dans le secteur productif, on a élaboré une législation et des stratégies pour promouvoir la diversification de la matrice productive et augmenter la productivité des biens à haute valeur ajoutée ; elles sont fondées sur l'attraction d'investissements privés et les partenariats public-privé pour aider à stimuler la croissance économique et la création d'emplois décents.

L'Équateur, comme d'autres pays, doit relever le défi de renforcer la collecte d'informations statistiques pour contrôler les résultats obtenus ; d'accorder la priorité aux mesures qui accélèrent le rythme du développement ; d'assurer l'articulation à plusieurs niveaux et entre plusieurs parties prenantes pour coordonner leur action, dans le but de contribuer efficacement au développement durable.

Il convient de noter qu'au cours du processus d'élaboration du rapport national volontaire de 2024, les acteurs publics, le monde universitaire, les collectivités locales, la société civile, les entreprises privées et les organisations non gouvernementales ont été impliqués au moyen d'ateliers, de dialogues continus et de formulaires en ligne ; le processus a également bénéficié de l'accompagnement et de l'assistance permanents du Programme des Nations Unies pour le développement, ce qui a permis de rendre compte des progrès réalisés par l'Équateur aux niveaux national et local dans la réalisation des objectifs de développement durable.

Enfin, malgré les défis qui se sont présentés, l'Équateur reste déterminé à s'acquitter de l'engagement national et international qu'il a pris d'améliorer le bien-être de la population, et réaffirme sa volonté et sa responsabilité s'agissant de la réalisation des objectifs de développement durable.

Érythrée

[Original : anglais]

Au cours des années qui ont suivi l'engagement qu'elle a pris en 2015 dans le cadre du mandat de l'Organisation des Nations Unies, l'Érythrée a déployé des efforts considérables et multiformes pour consolider ses structures étatiques et réaliser le Programme 2030.

Le deuxième examen national volontaire de l'Érythrée, qui est l'aboutissement d'un processus hautement collaboratif et participatif, témoigne de la détermination profonde et durable du pays à faire progresser le Programme 2030 et ses priorités en matière de développement. Fondé sur des données fiables et précises et sur le précédent examen national volontaire du pays, il expose en détail les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable n^{os} 4, 5 et 6, en tenant compte des liens étroits qui existent entre ces objectifs et les autres objectifs de développement durable.

Guidée par les principes de justice sociale et d'égalité et par celui de ne laisser personne de côté, l'Érythrée continue de prendre des mesures fortes et positives qui se traduisent par une pléthore d'initiatives et de programmes visant à éliminer la pauvreté et les inégalités, à promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, à garantir des opportunités à toutes et tous, à éliminer toutes les formes de stigmatisation, de discrimination, de préjugés et d'ostracisme, à bâtir une nation plus inclusive, plus équitable et plus juste, et à aider en priorité les personnes les plus défavorisées.

Bien qu'étant aux prises avec certaines difficultés, qui plus est dans un climat sociopolitique régional difficile, l'Érythrée a réalisé d'importantes avancées dans les domaines de l'éducation, de l'autonomisation des femmes et des filles et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

L'éducation, qui est l'un des piliers du programme de développement de l'Érythrée, est gratuite du primaire à l'université. Dans les zones urbaines et rurales, des centaines d'écoles, de centres d'apprentissage et de bibliothèques ont été construits, et les établissements plus anciens ont été largement rénovés ou modernisés. Le nombre d'écoles tous niveaux confondus est passé d'un peu plus de 500 en 1991 à près de 2 300 en 2023, et la construction de nombreuses écoles est soit prévue soit en cours. Parallèlement à ces avancées, le pays compte davantage d'enseignants qualifiés et a accompli des progrès en termes d'alphabétisation et de scolarisation à tous les niveaux. Il importe en outre de noter que la parité entre les garçons et les filles dans l'enseignement primaire est presque atteinte (95 %), tandis que les disparités entre les genres dans l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur continuent de se réduire (88,3 % et 89 %, respectivement). L'Érythrée met également en œuvre le multilinguisme et entend offrir aux enfants handicapés un meilleur accès à l'éducation. En outre, les programmes scolaires nationaux sont régulièrement actualisés et améliorés, tandis que l'offre de programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels a été étendue de manière à aider les jeunes à développer leurs compétences et à leur offrir une voie viable vers l'emploi et des moyens de subsistance durables.

Parmi les plus hautes priorités nationales figurent la promotion de l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes et des filles et la promotion et la protection des droits humains naturels de celles-ci. Consciente que les femmes et les filles n'ont pas toutes le même vécu ni ne bénéficient des mêmes conditions de vie, et aspirant à corriger les inégalités passées et les désavantages ou discriminations historiques, l'Érythrée a mis en place des mesures progressistes d'action positive, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la vie publique. Des proclamations nationales relatives au travail, à la citoyenneté et à la réforme agraire ont été adoptées et sont fermement appliquées en vue de garantir aux femmes l'accès sur un pied d'égalité à la citoyenneté, à l'emploi et à un salaire équitable, et de leur donner la possibilité d'accéder à la propriété foncière et à l'utilisation des terres sans discrimination. Les taux de pratiques traditionnelles néfastes, telles que les mariages précoces et les mutilations génitales féminines, ont été considérablement réduits, tandis que les taux d'alphabétisation, de scolarisation et de participation au marché du travail ont augmenté. Les femmes et les filles jouent un rôle crucial et déterminant dans tous les aspects de la société, et ce à plusieurs égards. Leur contribution est essentielle tant au sein de la famille et de la communauté qu'à l'avancement socioéconomique du pays.

Il convient également de noter que la part de la population ayant accès à l'eau potable a augmenté dans les zones rurales comme dans les zones urbaines, tandis que l'accès aux installations sanitaires et d'hygiène de base n'a cessé de s'améliorer, 93 % des villages du pays ayant été déclarés et certifiés exempts de défécation à l'air libre.

Des mesures essentielles ont également été prises pour protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau et pour lutter contre la dégradation des terres, la déforestation et les changements climatiques, notamment des campagnes locales de boisement et de reboisement et la construction de milliers de kilomètres de terrasses et de centaines de barrages, ainsi que des mesures de promotion des sources d'énergie renouvelables pour les ménages.

L'Érythrée doit cependant encore relever un certain nombre de défis dans ces domaines. À l'avenir, elle continuera de réaffirmer sa détermination à consolider les améliorations réalisées, à surmonter les difficultés et à progresser vers la création d'une nation caractérisée par une croissance et une prospérité durables, la justice sociale, l'harmonie, l'inclusion, la dignité, la paix et la résilience environnementale, en s'attachant à ne laisser personne de côté.

Espagne

[Original : espagnol]

Engagement en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030

La décision de présenter un troisième rapport national volontaire témoigne de l'engagement de l'Espagne en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030, du développement durable et des droits humains. Le Programme 2030 est l'axe central des lois et politiques nationales de l'Espagne et, depuis 2021, la Stratégie de développement durable sert de cadre directeur pour la mise en œuvre du Programme 2030 en Espagne. La Stratégie est ancrée dans les engagements du Plan d'action pour la mise en œuvre du Programme 2030 adopté en 2018. Dans un contexte de scepticisme croissant à l'égard des objectifs de développement durable et de leurs principes sous-jacents, l'Espagne reste fermement attachée au multilatéralisme, au développement durable et aux droits humains.

Cadre institutionnel du Programme de développement durable à l'horizon 2030

La réalisation des objectifs de développement durable nécessite une approche multipartite et à plusieurs niveaux, et le solide système de gouvernance du Programme 2030 en Espagne facilite sa mise en œuvre. Le Ministère des droits sociaux, de la consommation et du Programme 2030 a une compétence exécutive sur l'élaboration et la coordination de l'action gouvernementale pour les objectifs de développement durable. Cette responsabilité s'exerce dans un cadre institutionnel qui intègre cette approche : la Commission déléguée du Gouvernement pour le Programme 2030 coordonne l'action gouvernementale ; la Conférence sectorielle pour le Programme 2030 promeut la collaboration entre le Gouvernement central, les régions et l'administration locale ; et le Conseil du développement durable, organe composé de 60 représentants de la société civile, du secteur privé, des syndicats et du monde universitaire, fournit des conseils et un soutien pour la formulation des politiques de mise en œuvre du Programme 2030.

Le rapport s'appuie sur ce système de gouvernance au moyen de consultations, de réunions et de révisions de projets, ainsi que sur les rapports d'avancement du Programme 2030 publiés chaque année depuis 2019. Ce document est l'aboutissement d'un vaste processus participatif et collaboratif associant le Gouvernement central, les administrations régionales et locales de l'Espagne ainsi que des acteurs non gouvernementaux clés, y compris la société civile. D'autres acteurs gouvernementaux ont apporté une contribution technique sur des questions telles que l'alignement du budget sur les objectifs de développement durable, les indicateurs relatifs aux

objectifs et la formation des fonctionnaires sur le Programme 2030. La gestion active et efficace de ce système de gouvernance illustre l'engagement profond de l'Espagne à intégrer le développement durable à tous les niveaux de l'élaboration des politiques.

Défis et perspectives

Ce rapport national volontaire marque la mi-parcours de la Stratégie de développement durable 2030, approuvée et présentée en tant que deuxième rapport national volontaire de l'Espagne en 2021 et qui doit désormais faire l'objet d'un examen à mi-parcours. Ce rapport national volontaire représente une étape clé car il met en évidence les défis persistants et les perspectives émergentes qui éclaireront la prochaine révision des objectifs, des politiques d'accélération et des indicateurs de la Stratégie. Malgré la forte croissance de l'économie et de l'emploi, la réduction des émissions et l'augmentation de la production d'électricité renouvelable, des problèmes majeurs subsistent, tels que la pauvreté rurale, infantile et énergétique, l'insécurité du logement et la dégradation des sols. L'Espagne a à cœur de surmonter ces difficultés et d'autres encore en renforçant les droits humains, l'État-providence et une transition juste qui ne laisse personne de côté, en s'appuyant sur la Stratégie de développement durable comme cadre directeur de l'action gouvernementale, et en soutenant les efforts des autres pays pour atteindre les objectifs de développement durable par la coopération internationale. L'Espagne accueillera la Conférence internationale sur le financement du développement en 2025.

Priorités transversales

L'Espagne défend fermement l'idée que la mise en œuvre du Programme 2030 doit être guidée par les obligations et les principes relatifs aux droits humains. En particulier, l'élimination de la pauvreté (thème du forum politique de haut niveau de 2024) nécessite un cadre de droits humains et fait partie de l'obligation qui incombe à l'Espagne de respecter, protéger et garantir le droit à la vie, à un niveau de vie décent, à la sécurité sociale, à l'alimentation, au logement et à l'eau, entre autres. Cette approche met également l'accent sur la participation, la transparence et l'application du principe de responsabilité en tant qu'ingrédients fondamentaux de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de toute politique.

La réalisation des objectifs de développement durable nécessite la participation active de toutes les administrations régionales et locales. Démontrant son engagement à transposer les objectifs au niveau local, l'Espagne accueille le siège de la Coalition locale 2030 à Bilbao et a apporté d'importantes contributions au Fonds commun pour les objectifs de développement durable à l'appui de cette priorité. De nombreuses communautés autonomes ont approuvé leurs propres plans et stratégies de développement durable, évaluent les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs à l'aide d'indicateurs, ont mis en place des organes de participation et ont approuvé des procédures d'alignement normatif et budgétaire. Les entités locales peuvent également s'impliquer davantage dans le Programme 2030 par l'intermédiaire de la Fédération espagnole des municipalités et des provinces, qui coordonne le Réseau des entités locales pour le Programme 2030 et fournit des formations et un soutien pour la transposition des objectifs de développement durable au niveau local.

Aux niveaux national et international, l'Espagne s'est engagée à développer un système complet assurant la cohérence des politiques pour le développement durable. Ce système donnera la priorité à l'évaluation de l'impact des politiques, en maximisant les interactions positives entre les objectifs de développement durable et en réduisant les effets négatifs croisés, en même temps qu'il améliorera le

développement des capacités et veillera à ce que les dimensions nationales et internationales des politiques soient alignées sur les objectifs.

Géorgie

[Original : anglais]

La Géorgie reste fermement résolue à réaliser le Programme 2030, dont les objectifs ont été intégrés dans ses politiques nationales et locales. En plaçant le principe de « ne laisser personne de côté » au cœur de sa démarche, elle s'est engagée à accompagner les groupes défavorisés ou en situation de vulnérabilité sociale.

Consciente de l'importance vitale que revêtent les objectifs de développement durable pour parvenir à un avenir plus durable pour toutes et tous et laisser aux générations futures un pays et une planète sûrs, la Géorgie intègre systématiquement l'ensemble des objectifs dans ses documents d'orientation en matière de développement. En 2022, le Gouvernement a adopté « Vision 2030 », une stratégie nationale de développement qui prévoit l'intégration des objectifs fixés à l'échelle mondiale dans le cadre politique général du pays. Il a également adopté une stratégie nationale de protection des droits humains afin de renforcer son action en la matière.

En 2021, le Gouvernement a commencé à ancrer la réalisation des objectifs de développement durable dans le contexte local afin de faciliter les transformations économiques, sociales et environnementales à tous les niveaux. Consciente des besoins et des difficultés propres à chacune de ses régions, la Géorgie est en mesure de mener des interventions ciblées. Sur 64 municipalités, 32 ont activement mis en œuvre des mesures visant à réaliser les objectifs à l'échelle locale, et l'ensemble des municipalités en auront probablement fait de même d'ici à 2025.

Pour mettre en œuvre le Programme 2030, la Géorgie privilégie une approche associant l'ensemble de la société en coordonnant la réalisation des objectifs de développement durable dans le cadre de son conseil interinstitutions de haut niveau et de quatre groupes de travail thématiques, dans lesquels sont représentées les parties prenantes de différents secteurs.

Le troisième examen national volontaire de la Géorgie, préparé en étroite collaboration avec les parties prenantes susmentionnées, présente une évaluation des progrès réalisés depuis son deuxième examen en 2020 et porte principalement sur trois domaines : le développement économique, l'inclusion sociale et le développement du capital humain, et la gouvernance démocratique.

Malgré les difficultés qu'elle a rencontrées en 2020, notamment du fait de la pandémie de COVID-19, les tensions régionales et la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, la Géorgie a réalisé d'importants progrès sur le plan économique. En effet, sa politique économique prudente lui a permis de surmonter les chocs extérieurs, de maintenir la stabilité, d'enregistrer une croissance économique impressionnante (qui a passé la barre des deux chiffres en 2021 et 2022), et de conserver une trajectoire de croissance solide culminant à un taux de 7,5 % en 2023. Le Gouvernement géorgien s'attache en priorité à développer les infrastructures, notamment les réseaux de transport, les réseaux énergétiques et les infrastructures urbaines. C'est principalement grâce à une forte croissance économique, à l'augmentation de la productivité, à l'amélioration structurelle de l'économie et à la création d'emplois que le pays est parvenu à jeter les bases d'un marché favorisant la réduction de la pauvreté et des inégalités.

Parfaitement consciente que l'utilisation non durable des ressources naturelles et les changements climatiques ont de graves répercussions sur le développement

durable du pays et de la planète, la Géorgie a pris des engagements en matière de protection de l'environnement et de décarbonisation.

L'accès à l'éducation et le développement du capital humain à tous les niveaux sont également essentiels au développement et à la prospérité de la Géorgie. Ces dernières années, le pays a entrepris d'importantes réformes en vue de moderniser son système éducatif, en mettant l'accent sur l'inclusion et en s'alignant sur les normes internationales. Il s'est notamment agi d'améliorer l'enseignement professionnel pour répondre aux besoins en main-d'œuvre, les allocations budgétaires de l'État ayant augmenté chaque année à cet effet.

Des mécanismes de protection sociale solides visant à éliminer la pauvreté continuent d'être mis en place. Par exemple, le Gouvernement a mis sur pied des programmes sociaux ciblés pour venir en aide aux groupes vulnérables. En outre, l'accès universel aux services de santé, dont bénéficie 94,7 % de la population, permet au pays d'offrir à ses citoyens des services de meilleure qualité et d'alléger la charge financière qui pèse sur eux. La Géorgie s'attache par ailleurs à garantir des conditions de travail décentes et à promouvoir l'emploi local.

Ces dernières années, la collaboration entre les partenaires a permis de réaliser des progrès sur le plan de la gouvernance démocratique. L'attachement du Gouvernement aux réformes relatives à l'administration publique et à la transparence, ainsi que l'importance qu'il accorde aux droits humains font du pays un chef de file régional du développement démocratique. L'obtention historique du statut de candidat à l'adhésion à l'Union européenne est une reconnaissance de l'engagement à long terme de la Géorgie à se conformer aux normes et au cadre réglementaire de l'Union, et témoigne des progrès que le pays a faits pour mettre en place des institutions ouvertes et responsables.

L'occupation et le contrôle effectif par la Russie des régions géorgiennes d'Abkhazie et de Tskhinvali entravent la pleine réalisation des objectifs de développement durable et ne permettent pas de respecter le principe du Programme 2030 de ne laisser personne de côté. En effet, les personnes vivant de l'autre côté de la ligne d'occupation font face à de graves problèmes sur les plans de la sécurité et des droits humains, ainsi que sur le plan humanitaire. Or, l'occupation russe empêche les personnes touchées par le conflit de tirer avantage des programmes que le Gouvernement géorgien a conçus pour améliorer les conditions humanitaires et la situation des droits humains.

La Géorgie reste attachée à associer l'ensemble de la société sans exclusion à la réalisation du Programme 2030 en veillant à ce que personne ne soit laissé de côté.

Guinée

[Original : français]

En 2015, la République de Guinée, à l'instar des autres États Membres des Nations Unies, a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable. Trois ans plus tard, en 2018, la Guinée a présenté son premier examen national volontaire, ce qui a constitué une étape majeure dans son engagement envers la réalisation des objectifs.

A six ans de l'échéance, le pays s'engage de nouveau dans la réalisation d'un examen national volontaire en 2024, à l'effet de faire le point sur les progrès accomplis et les défis rencontrés depuis le premier rapport en 2018. Cette démarche inclusive et participative vise à évaluer de manière approfondie les efforts de la Guinée pour atteindre les objectifs et à identifier les domaines nécessitant une

attention particulière. L'examen national volontaire 2024 contient des informations détaillées sur les réalisations du pays, les difficultés rencontrées, ainsi que les domaines prioritaires d'investissements pour accélérer le progrès vers les objectifs d'ici 2030.

Au cours de ces dernières années, la Guinée a enregistré une croissance économique notable, principalement soutenue par le secteur minier. Le plan national de développement économique et social et le programme de référence intérimaire ont été des catalyseurs essentiels, visant à diversifier l'économie et à augmenter les opportunités d'emplois. L'intégration des objectifs dans toutes les politiques de planification a permis de focaliser les efforts sur les cibles les plus stratégiques pour un développement inclusif et durable.

La population guinéenne, majoritairement jeune, représente un potentiel immense pour le pays. Les programmes visant à améliorer l'accès à l'éducation et à la santé ainsi qu'à réduire les disparités sont en cours, avec des initiatives comme le soutien à l'éducation des filles, la lutte contre les mutilations génitales et la lutte contre la pauvreté multidimensionnelle, qui touche principalement les jeunes et les femmes.

Malgré ses défis, la Guinée fait des efforts pour protéger ses ressources naturelles et atténuer les effets du changement climatique. Les stratégies nationales pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources en eau ont été renforcées, soulignant l'engagement du pays envers la bonne gestion environnementale.

Pour accélérer les progrès vers les objectifs d'ici 2030, la Guinée a défini les domaines prioritaires d'investissements évoqués ci-dessous.

1. Croissance économique durable

La croissance économique, qui concerne principalement les objectifs 8 et 17, est le moteur de la réalisation d'autres objectifs prioritaires. L'investissement dans l'agriculture et l'exploitation minière est crucial, tout comme l'amélioration des infrastructures telles que les routes et les ports. L'industrialisation durable et le développement des nouvelles technologies complètent cet axe, avec des politiques sectorielles visant à stimuler la croissance économique de manière durable. L'accent est également mis sur l'exploitation rationnelle des ressources maritimes et la promotion de l'économie verte et bleue.

2. Bonne gouvernance

Le renforcement du cadre légal et institutionnel pour assurer la transparence, la responsabilité et l'efficacité des services publics est essentiel. Cet investissement concerne la sécurité, l'assainissement du fichier de la fonction publique, la modernisation de l'état civil et la gouvernance numérique. La mise en œuvre de politiques qui garantissent l'accès à l'information publique et les droits de l'homme contribuera à la réalisation des objectifs 16 et 17.

3. Renforcement du capital humain – emploi décent et employabilité

Le renforcement du capital humain est lié à l'accès aux services sociaux de base. La Guinée vise à améliorer le taux de scolarisation, à réduire la mortalité infantile, et à accroître l'emploi des jeunes. Le Gouvernement veut favoriser l'emploi décent et l'entrepreneuriat des jeunes à travers des politiques adaptées au marché du travail. Cette priorité s'aligne sur les objectifs 1, 3, 4, 5 et 8, créant des synergies entre ces domaines.

En dépit des obstacles rencontrés, la Guinée reste déterminée à poursuivre son engagement vers un développement durable. L'examen national volontaire 2024 démontre la volonté de transparence et de collaboration du pays avec la communauté internationale pour améliorer ensemble le niveau d'atteinte des objectifs.

Nous sommes convaincus qu'avec le soutien continu de nos partenaires globaux, la Guinée surmontera ses défis et continuera à progresser vers un avenir plus prospère et inclusif pour tous ses citoyens, tout en veillant à ce que « personne ne soit laissé pour compte ».

Guinée équatoriale

[Original : espagnol]

Le deuxième rapport national volontaire de la Guinée équatoriale rend compte des conséquences sur la vie des gens des conclusions tirées et des initiatives menées pour atteindre les objectifs de développement durable et pour ne laisser personne de côté.

Renforcement du leadership politique et socioéconomique dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, d'ici à 2035

La Guinée équatoriale s'est engagée dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans un contexte de stabilité politique, de récession économique due à la baisse du prix du baril de pétrole (principale source de financement du développement du pays), des effets de la guerre Russie-Ukraine et de l'existence de marges d'amélioration en termes de capital humain et de bien-être social.

Lors de la troisième Conférence économique nationale, des lignes directrices pour une croissance économique diversifiée, la stabilité sociale et la protection de l'environnement ont été établies. Pour cet exercice, la stratégie nationale de développement durable, l'Agenda Guinée équatoriale 2035, a été mise en concordance avec le Programme 2030, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les enseignements tirés du plan antérieur.

Pour atteindre l'objectif d'une croissance forte, inclusive et durable, le Gouvernement s'est concentré sur les secteurs à fort potentiel de croissance et d'emploi, considérés comme prioritaires : l'économie verte, l'économie bleue, l'économie jaune, l'économie du tourisme et l'économie numérique.

Après une période de réformes encouragées par la bonne gouvernance, on a réalisé des progrès significatifs pour attirer les investissements dans le pays, avec des réformes considérables dans le secteur des finances publiques. Une série de mesures visant à améliorer le climat des affaires dans le pays a été mise en œuvre dans le cadre d'une commission nationale créée à cet effet.

Accélération de la réalisation des objectifs 1, 2, 13, 16 et 17

La Guinée équatoriale a favorisé la transposition dans les territoires des objectifs de développement durable par leur intégration effective dans les plans de développement locaux, tels que l'Agenda Guinée équatoriale 2035, adopté par le décret n° 69/2021 du 29 avril 2021.

En ce qui concerne la pauvreté et la faim, ce rapport met l'accent sur la diversification de l'économie, la promotion de l'emploi et l'amélioration des infrastructures de base pour le bien-être social, en particulier des personnes en situation de vulnérabilité.

Afin de réduire la pauvreté sous toutes ses formes, la Guinée équatoriale mise sur l'actualisation et l'extension de son système de protection sociale existant. Le projet de loi régissant le système de protection sociale prévoit la création de l'Institut de protection sociale, qui compléterait le travail de protection sociale accompli par l'Institut national de sécurité sociale.

La Guinée équatoriale a également pris des mesures urgentes pour éliminer la faim en lançant un programme national de sécurité alimentaire et a augmenté le pouvoir d'achat des citoyens en diversifiant les nouvelles sources de production ayant un plus grand potentiel dans le pays.

Pour la première fois, un axe stratégique sur les quatre que compte l'agenda du pays a été consacré aux questions environnementales. À cet égard, des initiatives ont été entreprises en matière de préservation de la diversité biologique, de protection des forêts et d'utilisation responsable des ressources naturelles, et un département ministériel dédié aux questions environnementales a été créé.

Dans le domaine de la gouvernance, le pays a redoublé d'efforts ces dernières années en mettant en place des institutions solides et en renforçant les capacités du personnel, en créant des structures de contrôle et d'application du principe de responsabilité pour une plus grande transparence dans l'administration, telles que l'Agence nationale d'enquête financière et la Cour des comptes, et des organismes de protection des citoyens tels que le Bureau du Défenseur du peuple ou l'Office de protection des patients.

La paix qui règne dans le pays est le résultat du respect des institutions et des personnes physiques et morales, ce qui facilite l'autonomisation des femmes et du secteur privé.

Enfin, en vue de solidifier la croissance du pays, les partenariats et la participation au niveau sous-régional ont été renforcés. Pour promouvoir les relations commerciales, le Gouvernement a mis en œuvre une politique de libre circulation des personnes, des biens et des services pour les citoyens de tous les États de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, avec l'adoption du passeport communautaire.

Honduras

[Original : espagnol]

Trois dimensions, six domaines de transition et 10 engagements de l'État

L'État du Honduras réaffirme son engagement ferme en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses objectifs et souligne la nécessité d'intégrer l'Agenda national 2030 dans le cadre de la refondation de la société hondurienne vers un modèle socialiste démocratique. L'Agenda national et le rapport national volontaire doivent être considérés comme un outil de développement maximal de la personne humaine en fonction du développement de la collectivité. Il importe d'adopter une démarche inclusive à l'égard de l'Agenda national 2030, qui fait écho à l'engagement à construire un avenir plus durable et équitable, où chaque acteur joue un rôle crucial dans la progression vers des objectifs communs.

La structure du troisième rapport national volontaire sera basée sur les trois dimensions du Programme 2030 (économique, sociale et environnementale), qui servent de cadre pour traiter des enjeux et des priorités du développement durable dans le pays. Dans chacune d'entre elles se trouvent les six domaines de transition, qui sont essentiels pour progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable. Ces domaines de transition représentent des points d'intervention clés pour

accélérer les progrès vers les objectifs, et sont en accord avec les 10 engagements présentés par l'État du Honduras lors du Sommet sur les objectifs de développement durable, qui s'est tenu à New York en 2023.

Le rapport national volontaire souligne également le rôle prépondérant des acteurs du développement au niveau local dans la promotion des progrès et l'accélération de la réalisation des objectifs. Cette année, le Honduras élabore ses deux premiers rapports locaux volontaires dans les municipalités de San Nicolás et d'Intibucá, qui contiennent à leur tour des éléments novateurs liés aux six transitions.

Le troisième rapport national volontaire que l'État du Honduras présentera en 2024 revêt une importance capitale dans le contexte de la transition politique et sociale que connaît le pays depuis 2022. C'est le début d'une transition vers une démocratie complète, un processus qui vise à construire un État qui promeut l'égalité, la justice sociale et le bien-être pour tous les Honduriens. Cela se retrouve dans l'importance accordée à l'égalité des genres, qui est visible à tous les niveaux et se voit renforcée aux niveaux politique et professionnel, dans les espaces de coopération par des initiatives promues par le Gouvernement hondurien, dans les questions de mobilité humaine et de protection des droits humains, et dans la forte action menée par le solide réseau humanitaire pour atténuer la vulnérabilité aux effets des changements climatiques, en mettant particulièrement l'accent sur les populations laissées de côté.

Dans ce contexte, la présentation de ce rapport est une occasion cruciale de jeter les bases d'une nouvelle voie de développement pour le Honduras. Le constat a été fait de la nécessité d'abandonner le paradigme néolibéral et de s'orienter vers une planification centralisée, comme le prévoient les réformes instaurées par le décret exécutif PCM-05-2022, qui restructure l'État du Honduras. Cette restructuration, qui inclut la création du Secrétariat à la planification stratégique, reflète la volonté du Gouvernement de prendre la voie d'une planification stratégique et centralisée du développement économique et social. Dans ce processus, l'importance d'une transition rapide vers un modèle de développement qui renforce la production nationale, permettant la construction progressive d'une économie socialiste fondée sur la satisfaction des besoins internes du pays et donnant la priorité au bien-être de la population, est soulignée.

Le principal défi auquel fait face l'État du Honduras en termes de réduction de la pauvreté est directement lié à la dimension sociale et à deux domaines de transition : les systèmes alimentaires et l'emploi et la protection sociale. Conformément à ce qui précède, les interventions du Gouvernement pour lutter contre la pauvreté se traduisent par la création du Programme du réseau solidaire, une vaste initiative de protection sociale qui cible environ 2 007 villages et 350 000 familles, ce qui permet une attention ciblée et préférentielle pour faciliter l'accès aux services de développement de base (alimentation, éducation, santé, logement, eau et assainissement et accès économique, entre autres).

Tout cela montre les progrès remarquables accomplis dans la réduction de l'extrême pauvreté au Honduras avant 2023, en particulier en réponse aux problèmes posés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Selon l'Institut national de statistique, environ 250 000 ménages, soit quelque 800 000 personnes, ont vu leurs revenus s'améliorer, inversant ainsi la tendance à l'exacerbation de l'extrême pauvreté pendant la crise sanitaire.

Îles Salomon

[Original : anglais]

Les Îles Salomon sont situées dans la région du Pacifique et s'étendent sur une zone économique exclusive de 1 340 000 km². Elles comprennent 997 îles et comptent environ 720 900 habitants.

La stratégie nationale de développement (2016-2035) est toujours le plan directeur général à suivre pour atteindre les objectifs de développement durable à atteindre. Dans ce contexte, diverses parties prenantes ont participé à cet examen national volontaire, faisant fond sur le récent examen de la stratégie nationale de développement, qui a servi de point de référence pour rendre compte des progrès accomplis, des défis à relever et de la voie à suivre.

Mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Les Îles Salomon ont avancé dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement et dans la réalisation des objectifs de développement durable. Un aperçu des progrès accomplis au regard de chacun des cinq objectifs définis dans la stratégie depuis le premier examen national volontaire, en 2020, est présenté ci-après.

Les Îles Salomon sont déterminées à diversifier leur économie et à promouvoir l'investissement. Les Jeux du Pacifique de 2023 ont grandement favorisé la croissance du secteur privé, notamment les transports, l'hôtellerie et le commerce de gros et de détail. Parmi les progrès accomplis, on mentionnera les suivants : achèvement d'infrastructures stratégiques, notamment de l'autoroute de Kukum, d'installations sportives et de l'aéroport international de Munda ; accès élargi aux services financiers par la fourniture de services d'argent mobile ; renforcement des installations pour l'exportation de produits de base depuis des zones isolées ; réformes législatives visant à améliorer la collecte des recettes et le respect des obligations fiscales.

Le Gouvernement demeure déterminé à répondre aux besoins essentiels et à réduire la pauvreté, notamment par une répartition plus équitable des bienfaits du développement au profit des plus vulnérables, y compris les personnes en situation de handicap, les jeunes, les femmes, les personnes âgées et les enfants. La priorité donnée à cette question a abouti à l'élaboration de politiques visant à favoriser l'autonomisation des femmes et des jeunes, l'égalité des sexes, les droits de l'enfant et le bien-être social et émotionnel. Le Gouvernement sait que des mesures ciblées de protection sociale sont nécessaires et, à cet égard, les efforts sont toujours en cours.

L'amélioration des résultats en matière de santé reste une priorité pour les Îles Salomon. Des progrès ont été faits pour ce qui est d'améliorer les normes et la qualité des services de soins de santé dans les provinces et les zones rurales. Le plan national stratégique en matière de santé (2022-2031) permet également de fournir plus de services de santé intégrés. Face à la multiplication des cas de maladies non transmissibles, des cliniques spécialisées ont été mises en place dans tout le pays afin de proposer des services de dépistage précoce et des programmes de soins adaptés.

Les Îles Salomon demeurent également résolues à améliorer l'accès à une éducation de qualité, à la formation professionnelle et à l'entrepreneuriat. Les résultats de l'apprentissage chez les filles et les garçons étant inégaux, la loi de 2023 sur l'éducation permettra, entre autres, d'améliorer les services éducatifs offerts à chaque élève. L'entité chargée de l'éducation et de la formation professionnelle (Solomon Islands Tertiary Education and Skills Authority) contribuera à améliorer la planification des ressources humaines et le renforcement des capacités.

Les Îles Salomon restent vulnérables face aux effets des changements climatiques, y compris l'élévation du niveau de la mer, les phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus intenses et l'acidification de l'océan. Des mesures ont été prises récemment pour atténuer ces effets, notamment des dispositions réglementaires interdisant le plastique à usage unique. Une politique nationale relative à l'océan a également été adoptée ainsi qu'une feuille de route nationale sur les énergies renouvelables et une stratégie concernant les faibles émissions. L'évaluation des risques et de la résilience font partie intégrante de l'élaboration et de l'exécution des projets d'infrastructure.

La stabilité, la sécurité, la consolidation de la paix et une gouvernance efficace au niveau national restent importantes pour les Îles Salomon. Les progrès ci-après ont été accomplis à cet égard : élaboration et application de la stratégie nationale de sécurité ; projet de loi relatif à la facilitation de la gouvernance traditionnelle et des coutumes, qui permettrait aux chefs de village et aux anciens de régler les litiges communautaires et favoriserait la paix ; politique nationale sur la réintégration des personnes ayant participé à des conflits par le passé ; politique relative à la prévention des conflits et aux droits des victimes ; cadre de partenariat stratégique avec les églises à l'appui de la consolidation de la paix.

Voie à suivre

Pour atteindre les objectifs de développement durable, les capacités institutionnelles et la gouvernance doivent permettre de faire face à l'évolution rapide du contexte de développement, notamment en ce qui concerne la croissance démographique, la sécurité, le coût de la vie et les changements socioculturels et environnementaux. Les Îles Salomon savent qu'il faut prendre des décisions fondées sur des données probantes, renforcer les capacités dans l'ensemble des pouvoirs publics afin de faciliter l'amélioration de la prestation de services, effectuer des investissements ciblés et développer le secteur privé, et renforcer continuellement les processus et systèmes nationaux, notamment pour s'attaquer à ces défis.

Faisant fond sur ce qu'elles ont accompli jusque-là, les Îles Salomon restent déterminées à accélérer la réalisation des priorités de la stratégie nationale de développement et des objectifs de développement durable. En mettant l'accent sur la participation, la résilience, les véritables partenariats, le financement et l'innovation, nous ouvrons la voie à un avenir prospère et durable pour l'ensemble de la population des Îles Salomon.

Kenya

[Original : anglais]

Contexte

L'examen national volontaire présenté par le Kenya en 2024 a été mené de manière ouverte et inclusive, en association avec un large éventail d'acteurs nationaux et infranationaux. Troisième examen du Kenya depuis 2017, il témoigne de la détermination du pays à mettre en œuvre le Programme 2030. Le rapport établi dans le cadre de cet examen porte principalement sur l'évaluation de l'action institutionnelle et politique mise en place par le Kenya pour réaliser les objectifs de développement durable, sur les progrès réalisés et les difficultés rencontrées à cet égard et sur le principe transversal de « ne laisser personne de côté ».

Le Kenya a mis en place les mécanismes nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable, notamment un plan d'action, un comité de travail

technique interinstitutions, une cartographie des parties prenantes et des objectifs qui leur sont associés, et un cadre national d'indicateurs.

Le Kenya a créé un environnement politique favorable à la mise en œuvre et à l'intégration des objectifs de développement durable en intégrant ces derniers dans les cadres de développement nationaux et infranationaux grâce à des plans à moyen terme et à des plans de développement intégrés à l'échelle des comtés. Le quatrième plan à moyen terme et ces plans de développement intégrés sont alignés sur les programmes de transformation économique participatifs mis en place par le Gouvernement dans des domaines tels que l'élimination de la faim, la création d'emplois, la réduction du coût de la vie et la garantie d'une croissance inclusive, qui sont tous associés aux objectifs de développement durable.

Progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable

Le rapport que le Kenya a présenté en 2024 dans le cadre de l'examen national volontaire montre que les résultats enregistrés par le pays varient en fonction des objectifs, certains indicateurs affichant des progrès et d'autres une stagnation, voire une régression. La pauvreté générale, la mortalité maternelle, la mortalité des enfants de moins de 5 ans et la mortalité néonatale ont diminué. L'accès aux soins de santé et aux services de base (eau et assainissement, hygiène et électricité) s'est globalement amélioré, tout comme le taux de scolarisation et d'achèvement des études, la parité des sexes ayant été atteinte à tous les niveaux d'enseignement. La pauvreté générale de la population rurale, la sous-alimentation et l'insécurité alimentaire se sont, pour leur part, aggravées.

Dans l'ensemble, le pays a bien progressé en ce qui concerne les objectifs de développement durable n° 3 (santé et bien-être), n° 4 (éducation de qualité), n° 5 (égalité entre les sexes), n° 6 (eau propre et assainissement), n° 7 (énergie propre et d'un coût abordable), n° 12 (consommation et production responsables), n° 13 (lutte contre les changements climatiques) et n° 15 (vie terrestre). Les progrès sont cependant plus lents en ce qui concerne les objectifs de développement durable n° 1 (pas de pauvreté), n° 2 (faim « zéro »), n° 8 (travail décent et croissance économique), n° 9 (industrie, innovation et infrastructure), n° 11 (villes et communautés durables), n° 14 (vie aquatique), n° 16 (paix, justice et institutions efficaces) et n° 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs).

Ne laisser personne de côté

Le Gouvernement continue de se montrer déterminé à améliorer l'inclusivité et l'équité en mettant en œuvre des cadres politiques et des mesures législatives complets visant à renforcer les programmes de protection sociale dans différents secteurs, à s'attaquer aux disparités et à ne laisser personne de côté. Le fonds pour l'inclusion financière et d'autres fonds d'action positive sont autant de moyens qui permettent au Gouvernement de protéger les personnes vulnérables contre les prêts à coût élevé tout en atteignant les populations les plus mal desservies ou non desservies.

Parmi les meilleures pratiques favorisant le principe de « ne laisser personne de côté » au Kenya, on peut citer : le programme de transfert en espèces, qui vise à protéger les groupes vulnérables ; le Programme national de subvention des engrais, destiné à lutter contre l'insécurité alimentaire ; le programme relatif au personnel de santé, qui permet de recruter des prestataires locaux de soins de santé primaires ; le programme de repas scolaires, qui a pour but d'améliorer les conditions d'éducation.

Difficultés rencontrées dans la réalisation des objectifs de développement durable

Le durcissement des conditions financières à l'échelle mondiale a entraîné une augmentation des coûts de financement, limitant l'accès à un financement abordable pour le développement. Le passage du Kenya au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure en 2014 s'est traduit par une réduction de l'aide publique au développement, ainsi que de l'aide et de l'investissement étrangers, ce qui a donné lieu à une diminution du financement destiné aux objectifs de développement durable. Le Kenya a élaboré sa première stratégie de recettes à moyen terme afin de stimuler la mobilisation des recettes nationales et d'améliorer la marge de manœuvre budgétaire aux fins de la réalisation des objectifs.

La qualité des données (disponibilité, fiabilité, exactitude, actualité et vérifiabilité) reste un élément décisif pour le suivi de la réalisation des objectifs et de l'établissement de rapports à cet égard. Le Kenya doit donc faire en sorte que les parties prenantes collaborent plus étroitement dans les domaines de la production, de l'analyse et de la diffusion de données.

Les chocs mondiaux (pandémie de COVID-19, conflits géopolitiques, volatilité des taux de change et effets des changements climatiques) ont perturbé et ralenti les activités économiques, ce qui a entravé la réalisation des objectifs de développement durable.

Les progrès sont également compromis par le fait que les objectifs de développement durable sont peu connus ou mal compris, d'où la nécessité de multiplier les activités de sensibilisation et de renforcer les moyens à cet égard.

Renforcer les moyens de réaliser les objectifs de développement durable

Le taux actuel de mise en œuvre des objectifs de développement durable, qui reste faible et insuffisant, indique qu'il ne sera pas possible de réaliser ces derniers d'ici à 2030. Pour remédier à la situation, le Kenya s'est engagé à renforcer les cadres institutionnels de réalisation des objectifs aux deux niveaux de gouvernement, à resserrer les partenariats en matière de développement et la collaboration avec les parties prenantes, à mieux faire connaître les objectifs et à développer les moyens déployés à cet effet, à améliorer le système statistique national et à mobiliser davantage de ressources nationales.

Libye

[Original : arabe]

Dans le cadre de son engagement en vue d'atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030, la Libye présente son deuxième rapport d'examen national volontaire (2024), qui témoigne de sa ferme intention de réaliser le Programme 2030. Malgré les défis et les difficultés qu'elle rencontre à cet égard, la Libye compte sur la détermination de son peuple et la volonté de son gouvernement en faveur du développement global et durable. Elle a donc adopté le programme « Retour à la vie » pour le développement et la reconstruction, qui vise notamment à mettre en œuvre de nombreux projets de développement dans divers secteurs, dont les routes, les réseaux d'approvisionnement en eau, les infrastructures et autres.

Le deuxième rapport d'examen national volontaire est le fruit des efforts déployés par le Comité du développement durable au sein du Ministère libyen de la planification. Les équipes de ce comité ayant été reconstituées et leur rôle renforcé, elles assurent désormais la coordination principale auprès de différents secteurs pour suivre la réalisation des objectifs de développement durable (2030). Aux fins de

l'examen, des consultations ont aussi été menées et ont permis de recueillir des informations précieuses sur les priorités et les défis, avec la participation de diverses parties prenantes.

La Libye affirme sa volonté d'intégrer, dans tous leurs aspects, les objectifs de développement durable dans les stratégies et plans nationaux de développement et s'efforce de consacrer les fonds nécessaires à leur mise en œuvre. Dans ce contexte, il a été décidé que pour être adoptés par le Ministère de la planification, les projets de développement, tous secteurs confondus, devront prévoir la réalisation des objectifs de développement durable. Des efforts sont aussi déployés afin d'obtenir des sources de financement extrabudgétaire, de renforcer le rôle du secteur privé et d'encourager les investissements en vue d'un financement durable. À cet égard, les objectifs de développement durable (2030) représenteront l'un des éléments principaux de la Vision pour la Libye à l'horizon 2040, que le Ministère de la planification élabore en ce moment. Le département des statistiques et du recensement relevant de ce ministère lancera son projet de recensement de la population et conduira de nombreuses enquêtes, ce qui permettra de rassembler les données nécessaires.

La Libye cherche à développer un système de protection sociale efficace pour tous les Libyens qui tient compte de leurs droits civils et leur assure un revenu suffisant pour maintenir leur dignité et réaliser la justice sociale. C'est dans ce but qu'a été adoptée la Stratégie nationale de protection sociale et que sont mis en œuvre de nombreuses initiatives et programmes portant notamment sur l'octroi de prêts aux jeunes en vue du mariage, le versement d'une allocation aux épouses et aux enfants et le renforcement du rôle de la caisse nationale d'assurance maladie pour que tous les Libyens bénéficient d'une couverture maladie.

La Libye s'efforce de développer des politiques de l'emploi, de créer des opportunités d'emplois décents, de diversifier les sources de revenus, d'encourager les investissements et la création de petites et moyennes entreprises. Elle vise ainsi à assurer des sources de revenus, à élargir la base de production, à promouvoir une culture de la rationalisation de la consommation encourageant des modes de consommation et de production durables et équilibrés, et à appuyer le rôle de la recherche, du développement et de l'innovation au service du Programme 2030.

L'État libyen s'oriente vers des solutions respectueuses de l'environnement qui permettent de diversifier les sources d'énergie, de réduire la dépendance au pétrole, d'investir dans l'énergie solaire et d'adopter des solutions naturelles. Elle a donc lancé une initiative visant à planter 100 millions d'arbres sur tout le territoire libyen d'ici à 2030 pour réduire le volume des émissions de carbone, lutter contre les changements climatiques, accroître les espaces verts, lutter contre la sécheresse et la désertification, faire face à la pénurie d'eau, restaurer la durabilité environnementale et assurer la sécurité alimentaire.

La Libye a réussi à diminuer le nombre de meurtres et d'actes de violence, à réduire la criminalité dans la société et à stabiliser considérablement la situation en matière de sécurité. Elle s'emploie à bâtir une société exempte de terrorisme et à renforcer l'état de droit. Des progrès ont été accomplis en matière de poursuites pénales et de procédures judiciaires menées par le ministère public, et en matière de lutte contre la corruption et la pratique des pots-de-vin grâce au rôle actif joué par la Commission nationale de lutte contre la corruption.

L'État libyen a cherché à promouvoir la décentralisation administrative pour permettre une croissance équilibrée entre municipalités en transférant de nombreuses compétences ministérielles au niveau local. Pour renforcer le rôle de ces municipalités dans le développement et la reconstruction, un certain nombre de fonds

de développement ont été créés, en particulier dans les municipalités touchées par les guerres et les catastrophes naturelles.

L'un des problèmes les plus importants qui font obstacle à la réalisation des objectifs de développement durable est l'immigration illégale, en raison de ses répercussions négatives sur la situation économique, sociale, environnementale et sur le plan de la sécurité. La Libye s'efforce, au niveau local et au moyen de partenariats régionaux, à légiférer en la matière et à contenir ce phénomène sans porter préjudice aux intérêts économiques et à la sécurité nationale libyenne.

Malgré les progrès réalisés ces dernières années sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable grâce aux efforts déployés par le Gouvernement, le chemin est encore long, compte tenu des difficultés qu'il reste à surmonter. Davantage d'efforts doivent être déployés et de ressources mobilisées au niveau local et une plus grande coopération régionale et internationale est nécessaire. En particulier, le besoin pressant d'assurer la stabilité politique fait l'objet d'efforts nationaux et internationaux reposant sur l'organisation d'élections libres et régulières, qui permettraient au peuple libyen de choisir ses dirigeants et conduiraient à la paix et à la prospérité souhaitées.

Maurice

[Original : anglais]

Fondé sur l'engagement résolu du pays à accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le deuxième examen national volontaire de Maurice est ancré dans les principes de la bonne gouvernance, du respect des droits humains et de la nécessité de réduire les inégalités.

En 2019, dans le premier rapport qu'elle avait présenté dans le cadre de l'examen national volontaire, Maurice avait mis en avant les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. Cependant, la pandémie de COVID-19 a érodé des années de progrès durement acquis en matière de développement, les ressources nationales ayant été utilisées pour préserver les emplois, maintenir les moyens de subsistance et permettre un relèvement socioéconomique progressif.

Les changements climatiques, les tensions géopolitiques, l'insécurité alimentaire, la crise énergétique et la difficulté croissante à intégrer les chaînes de valeur mondiales figurent parmi les défis les plus redoutables que le pays ait à relever, ces phénomènes ayant des conséquences désastreuses pour les petits États insulaires en développement comme Maurice en raison des vulnérabilités qui sont propres à ces États.

Le deuxième rapport issu de l'examen national volontaire de Maurice, présenté en 2024, montre que malgré les chocs exogènes et les facteurs de stress, le pays a su faire preuve d'une résilience accrue sur le plan économique. Le rapport expose également les limites et les difficultés rencontrées. Maurice aspire à devenir une économie verte, inclusive et à hauts revenus.

En 2023, l'économie mauricienne a connu une croissance de 7,1 % et le taux de chômage est tombé à 6,1 % au quatrième trimestre 2023. Le ratio de la dette publique au produit intérieur brut, après avoir atteint un pic en 2021, a diminué en septembre 2023.

Les cadres réglementaires solides dont dispose le pays et les réformes institutionnelles qui ont été mises en œuvre favorisent la confiance entre les parties prenantes nationales et les partenaires internationaux.

Maurice continue de consolider l'État-providence et a amélioré ses stratégies pour renforcer la résilience nationale dans des secteurs clés. Malgré les pressions considérables exercées sur les finances publiques à la suite de multiples crises, le pays investit actuellement massivement dans la protection sociale, la santé et l'éducation. L'intégration des questions de genre a par ailleurs considérablement progressé.

Les réformes audacieuses engagées en 2020 concernant le régime national des retraites et la transition du pays vers un impôt plus progressif en 2023 ont permis de renforcer l'équité et la justice.

Conformément à l'Accord de Paris, Maurice a soumis ses contributions déterminées au niveau national, révisées en 2021, et s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici à 2030. Le pays s'est également engagé à couvrir 60 % de ses besoins énergétiques à partir d'énergies vertes et à renoncer progressivement au charbon dans la production d'électricité d'ici à 2030.

Sachant qu'il détient une vaste zone économique exclusive, le pays est par ailleurs gravement préoccupé par la pollution des mers et les microplastiques.

Le coût de la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national, les niveaux de la dette extérieure et l'équilibre budgétaire sont déterminants pour mesurer la santé financière de l'économie.

En termes d'adaptation, Maurice a adopté des solutions fondées sur la nature, telles que la plantation de mangroves, l'élevage de coraux, la cartographie des herbiers marins et l'évaluation du carbone bleu.

Maurice fait face à des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus intenses et de plus en plus fréquents. Bien que la valeur absolue des pertes financières puisse sembler faible par rapport à celles de pays plus importants, leurs effets relatifs sont immenses.

Le rapport présenté par Maurice en 2024 dans le cadre de l'examen national volontaire montre que le pays envisage de mettre sur pied un nouveau programme d'action pour les petits États insulaires en développement, qui doit être adopté lors de la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement.

L'examen national volontaire a également révélé que Maurice devait renforcer la coordination et la participation des parties prenantes, améliorer le cadre de suivi et d'évaluation et renforcer les processus statistiques et les capacités de collecte de données.

Les consultations multipartites qui se sont tenues dans le cadre de l'examen national volontaire ont abouti à un plan de mobilisation des parties prenantes qui vise à favoriser le dialogue entre les secteurs public et privé, le monde universitaire et la société civile. Une plus grande consolidation de ces arrangements institutionnels permettra d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable.

De même, le cadre de suivi et d'évaluation existant devrait être doté des capacités suffisantes pour garantir que les mesures appliquées sur le terrain font l'objet d'un suivi adéquat et que les éventuels problèmes sont signalés, afin que des mesures correctives puissent être prises si nécessaire.

Maurice dispose de données pour 75 % des indicateurs associés aux objectifs de développement durable. Des mesures sont en cours pour améliorer les moyens statistiques afin de combler les lacunes dans ce domaine.

Maurice soutient fermement le renforcement du système multilatéral, qui favorise la coopération internationale et un financement efficace du développement, et qui apporte des solutions rapides pour mettre en œuvre le Programme 2030.

En adoptant une approche qui associe l'ensemble de la société, Maurice souhaite parvenir à un développement inclusif et durable, au moyen de partenariats porteurs de transformation et d'innovations aux niveaux national et international, dans une quête inébranlable d'équité.

Mauritanie

[Original : français]

La République islamique de Mauritanie s'est dotée de la stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée 2016-2030, dont l'alignement avec les objectifs de développement durable s'est traduit par la priorisation de 58 cibles. L'appropriation nationale des objectifs s'est effectuée à tous les niveaux, à la faveur d'une approche inclusive et participative.

La participation du Président de la République au Sommet sur les objectifs de développement durable en 2023 concrétise le portage politique très fort du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'engagement de l'ensemble des parties prenantes afin d'atteindre les objectifs fixés.

En 2020, au lendemain de la première revue 2019, l'économie a subi le contrecoup de la crise liée à la maladie à coronavirus (COVID-19), mais la croissance économique s'est progressivement redressée pour atteindre 6,4 % en 2022. Les perspectives de croissance sont prometteuses, portées notamment par l'exploitation du gaz et l'amorce de la diversification des sources de croissance.

Bien que la pauvreté monétaire ait diminué, la pauvreté multidimensionnelle touche encore plus de 56 % de la population. Des investissements importants ont été consentis à la protection sociale et aux secteurs sociaux pour ne laisser personne pour compte.

Les programmes en cours ont permis de porter le taux d'accès à l'eau potable à 72 % en 2023, et le taux d'accès à l'électricité à 53 % en 2023. La part des énergies renouvelables dans le mix énergétique est passée de 18 % en 2015 à 43 % en 2022.

Grâce à ses réserves en gaz naturel et le développement en cours d'une filière hydrogène, la Mauritanie amorce sa transition vers un abandon progressif des combustibles fossiles. L'ambition du Gouvernement est de réduire de 11 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Les efforts pour atteindre les objectifs 3 (santé) et 4 (éducation) ont progressé mais les résultats demeurent en dessous des attentes. Le taux de mortalité infanto-juvénile a baissé de 28 points en 5 ans. Entre 2015 et 2020, la mortalité maternelle est passée de 630 à 424 décès pour 100 000 naissances vivantes.

Les efforts ont porté sur l'élargissement de l'accès des populations, en particulier les plus vulnérables, à l'assurance maladie universelle, à travers la création en 2023 de la Caisse nationale de solidarité en santé pour enrôler le secteur informel et la mise en place de programmes qui ont déjà enrôlé 100 000 ménages pauvres. La part du budget de l'État consacré à la santé a triplé entre 2000 et 2023.

Le taux net de scolarisation au primaire a atteint 57,4 % en 2019 contre 54,9 % en 2014, avec des disparités entre les régions et les sexes. Le taux net de scolarisation dans le secondaire se situe à 35,7 % en 2019 contre 29,8 % en 2014, avec des disparités persistantes entre les régions et les sexes. L'adoption d'une carte scolaire

et l'accès gratuit des enfants aux livres scolaires depuis 2022 devront permettre d'accélérer ces progrès au cours des prochaines années.

Face à la persistance de l'insécurité alimentaire, le Gouvernement a initié des programmes de soutien au secteur agricole et mis en place des mécanismes pour protéger les ménages pauvres.

La gouvernance n'est pas en reste, avec l'adoption en 2022 d'une stratégie de lutte contre la corruption, suite à un processus participatif. Plusieurs programmes sont en cours d'exécution en vue d'assurer une meilleure gestion des ressources et des entités publiques, mais aussi des ressources naturelles et environnementales.

En dépit des avancées positives, des défis persistent:

a) L'insuffisance de données statistiques et d'évaluations fiables et désagrégées permettant un suivi efficace des objectifs ;

b) L'insuffisance des ressources financières pour financer le développement et la mise en œuvre des objectifs. Pour atteindre les objectifs dans les secteurs de la santé, l'éducation, les routes, l'eau et l'assainissement et l'électricité, la Mauritanie a besoin de renforcer les partenariats et mobiliser annuellement 19 % du produit intérieur brut, soit 2,5 milliards de dollars.

c) Le manque de programmes de renforcement des capacités des acteurs en charge de la mise en œuvre et du suivi des objectifs.

Pour les six années qui nous séparent de 2030, la Mauritanie a la ferme ambition de tirer profit de ses opportunités économiques nouvelles et de l'accroissement des ressources financières pour mettre en œuvre un programme d'accélération des objectifs, en prévoyant un mécanisme de suivi rapproché et efficace.

Mexique

[Original : espagnol]

Le Mexique progresse dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 grâce au fait que l'humanisme mexicain considère un nouveau paradigme de développement depuis le changement de régime en 2018, plaçant les personnes au centre, principalement les plus précaires et vulnérables.

Cinq ans après la mise en œuvre de ce modèle, dans son quatrième rapport national volontaire, le Mexique fait état de progrès très encourageants par rapport aux objectifs du Programme 2030. L'un d'entre eux est la réduction de la pauvreté de 5 millions de personnes entre 2018 et 2022, qui a une incidence directe sur l'objectif 1, mais qui est aussi immédiatement lié à l'objectif 10, puisque nous avons également réussi à réduire le fossé entre les riches et les pauvres. En 2018, les personnes du décile le plus riche gagnaient 21 fois plus que les personnes du décile le plus pauvre, alors qu'en 2022, les personnes les plus riches ne gagnent plus que 15 fois plus que les personnes les plus pauvres.

En appliquant une politique économique axée sur la croissance et la redistribution, conformément au principe de notre plan national de développement, « Ne laisser personne de côté et ne laisser personne en dehors », de 2018 à 2024, nous avons augmenté le salaire minimum de 110 %, nous avons augmenté les dépenses sociales de 38 %, et nous avons ramené le taux de chômage à 2,6 %.

Cette évolution est également rendue possible par le climat de confiance qui règne dans le domaine des investissements, les investissements étrangers directs ayant

augmenté de 27 % en 2023². Nous avons un secteur privé dynamique qui respecte la législation nationale ; nous avons également réussi à augmenter de manière significative les recettes fiscales.

Dans notre modèle, il est fondamental de réorienter les ressources vers les programmes sociaux en tant qu'outils de redistribution et en tant que politiques publiques qui promeuvent des programmes spécifiques, car nous ne croyons pas au développement dans l'abstrait, mais plutôt à un développement qui reconnaît et corrige les injustices sociales et démantèle les structures qui reproduisent la pauvreté.

Au cours de la même période (2018-2022), nous avons également augmenté de plus de 10 millions le nombre de personnes en situation de sécurité alimentaire, c'est-à-dire qui ont à tout moment accès, sur le plan matériel et économique, à une nourriture suffisante, saine et nutritive pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Cette augmentation contribue au progrès au regard de l'objectif 2, qui est directement interconnecté avec l'objectif 3, confirmant la nature interdépendante des objectifs.

Le quatrième rapport national volontaire comporte trois grandes parties. La première donne un aperçu du contexte économique dans lequel nous avons mené cet exercice d'examen, ainsi que de l'approche de la réduction de la pauvreté et de la planification étatique dans le cadre de notre modèle d'aide sociale.

La deuxième partie présente, à l'aide d'une méthodologie d'interprétation des données essentiellement qualitative, six initiatives de développement durable entreprises aux niveaux local et national par la société civile, le secteur des entreprises et le Gouvernement mexicain. Il s'agit d'expériences concrètes de mise en œuvre du Programme 2030 dans notre pays.

Dans la troisième partie, nous faisons le point sur les progrès accomplis, les principaux défis à relever à l'horizon 2030 et les enseignements tirés.

Les initiatives qui composent notre quatrième rapport national volontaire ont une incidence directe sur la capacité productive des terres agricoles, contribuent à la restauration et à la conservation des écosystèmes forestiers, à l'enrichissement des environnements alimentaires, à l'amélioration de la santé et au renforcement de la souveraineté économique. D'autres facilitent l'insertion professionnelle ou éducative des jeunes, générant une sécurité économique pour les familles et élargissant la marge de répartition des revenus, ce qui stimule l'économie nationale et contribue à la santé mentale de la communauté. Toutes les initiatives garantissent des droits et se fondent sur une perspective de développement durable qui prend en compte les aspects sociaux, environnementaux et économiques.

Cette quatrième édition est le fruit des apprentissages construits au fil des ans dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre du Programme 2030, ainsi que des examens qui l'ont précédée en 2016, 2018 et 2021.

Ce rapport est un échantillon représentatif des efforts déployés pour atteindre les objectifs de développement durable, tels qu'en témoignent ses protagonistes, ceux qui, dans leur vie quotidienne, participent à la réalisation de cet engagement au niveau local, le but étant que de plus en plus de personnes s'approprient le Programme. L'établissement de ce quatrième rapport national volontaire représente un effort important qui contribuera à la réalisation de cet engagement.

² À la fin de 2023 ; pourcentage par rapport à la fin de l'année précédente.

Namibie

[Original : anglais]

Résumé des messages clés

Résolue à atteindre les objectifs de développement durable, la Namibie s'est fait un devoir de procéder à un troisième examen national complet des objectifs en 2024. L'examen met l'accent sur trois dimensions – économique, sociale et environnementale – du cadre établi pour ces objectifs, celles-ci étant finement entrecroisées avec les volets du cinquième plan de développement du pays (progression économique, transformation sociale, durabilité environnementale et bonne gouvernance).

Progression économique

La Namibie a connu une croissance économique constante et a réussi à passer, quoiqu'à un rythme modéré, d'une contraction de 8 % en 2020 à une croissance de 4,2 % en 2023. Pour lutter contre la pauvreté et les inégalités, le pays a concentré ses efforts sur divers investissements dans les énergies, y compris l'hydrogène vert, le pétrole et le gaz, attirant environ 33,4 milliards de dollars namibiens d'investissements entre 2021 et 2023. Le taux de chômage s'élève à 34 %, mais 15 000 emplois devraient être créés dans le cadre d'initiatives telles que le projet de 10 milliards de dollars concernant l'hydrogène vert. En ce qui concerne les infrastructures routières, la Namibie n'a cessé de figurer en tête des pays d'Afrique ces sept dernières années, d'après l'évaluation établie par le Forum économique mondial.

Transformation sociale

La Namibie a accompli des progrès considérables dans la transformation de son environnement social. Elle a donné la priorité aux investissements dans le secteur social, afin d'accroître la productivité économique à long terme et d'améliorer le niveau de vie. Le pays a notamment consacré 50,7 % de son budget (soit 44,3 milliards de dollars namibiens) pour l'exercice 2024/25 au secteur social, en augmentant les crédits alloués aux mesures de protection sociale telles que les allocations aux personnes âgées et les allocations d'invalidité. Des initiatives telles que la création de 28 banques alimentaires et un programme de secours en cas de sécheresse ont permis d'aider des milliers de Namibiens. Par ailleurs, le pays a fait mieux que la cible de traitement du VIH/sida 90-90-90 et a mis en œuvre le programme d'aide visant à faire face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), ce qui montre qu'il s'emploie activement à régler les problèmes.

Durabilité environnementale

La Namibie est déterminée à œuvrer pour la durabilité environnementale. Ses efforts louables à cet égard s'appuient sur l'approche axée sur la faible émission de carbone et la croissance verte que le pays a adoptée. Il est à noter que les revenus tirés des ressources naturelles entre 2017/18 et 2021/22 s'élevaient à 493,1 millions de dollars namibiens, ce qui montre la valeur économique des efforts de conservation. La conservation est une priorité : les 20 zones protégées sont gérées efficacement ; la multiplication des patrouilles et l'application des lois ont permis de réduire les incendies de veld et les taux de braconnage ; 34 décharges ont reçu des certificats de conformité aux normes environnementales. Le taux de conformité à la loi sur la gestion de l'environnement est remarquable. Il s'établit à 89 % alors que la cible est fixée à 80 % et, durant la même période, la taxe écologique a rapporté 363 millions de dollars namibiens.

Bonne gouvernance

La Namibie a réalisé des progrès remarquables dans le renforcement de son dispositif de gouvernance, comme le montre le fait qu'elle occupe la huitième place dans le classement de l'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique et qu'elle compte parmi les neuf pays arrivés en tête dans le classement figurant dans le *Rapport sur l'écart entre les sexes dans le monde 2023*. Elle a notamment fait des progrès dans les domaines suivants : sûreté et sécurité, administration publique, environnement de l'entreprise, infrastructures, éducation et protection sociale. Selon l'indice de gouvernance établi le 5 avril 2024 par World Economics, la Namibie est le deuxième pays le mieux gouverné en Afrique. Elle a obtenu un B et 68.1 points, des indicateurs tels que la perception de la corruption, l'état de droit, la liberté de la presse et les droits politiques ayant été pris en compte. Le pays est également de nouveau en tête dans le Classement mondial de la liberté de la presse 2023, ce qui souligne son attachement aux valeurs démocratiques.

Enseignements tirés

Intégration globale : un des principaux enseignements tirés est l'importance que revêt l'intégration globale des objectifs de développement durable dans les politiques, plans et stratégies nationales. La Namibie estime que le cloisonnement du développement a entravé les progrès mais que la prise en compte des objectifs de développement durable dans tous les secteurs a favorisé les synergies et permis d'obtenir les meilleurs résultats possible de façon à ne laisser personne de côté.

Données et suivi : des mécanismes efficaces de suivi et d'évaluation sont indispensables pour surveiller les progrès et éclairer la prise de décisions.

Partenariats et collaboration : la collaboration, aux niveaux national et international, s'est avérée nécessaire à la réalisation des objectifs.

Résilience et adaptation : la Namibie sait qu'il importe de renforcer la résilience et de s'adapter à des défis qui évoluent, tels les changements climatiques, les chocs économiques et les pandémies.

Volonté affirmée

La Namibie réaffirme qu'elle reste déterminée à agir en faveur du développement durable dans le cadre d'initiatives très diverses. Elle a par exemple lancé le rapport d'évaluation sur le financement du développement en 2021, un effort stratégique qui montre que le pays adopte une approche globale pour améliorer les cadres de financement en les alignant sur les objectifs de développement durable, la Vision 2030 et les plans nationaux de développement. Résolue à tenir cet engagement, la Namibie élabore activement son sixième plan national de développement afin de continuer de mettre en œuvre le programme de développement durable et d'avancer dans la réalisation des objectifs.

Népal

[Original : anglais]

Le Népal a intégré le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans ses politiques, plans et programmes nationaux. Il ne cesse de s'employer à adapter ces efforts aux niveaux infranational et local. Les initiatives que le Gouvernement et les parties prenantes ont menées conjointement ont contribué à apporter des changements socioéconomiques notables dans le pays.

À mi-parcours du délai fixé pour la réalisation des objectifs de développement durable, le pays enregistre un taux de progression moyen de 41 %. Les progrès ont été spectaculaires dans certains domaines mais, pour de nombreuses cibles, un ralentissement a été observé, voire une régression. Par rapport aux cibles de 2022, les résultats ont dépassé la cible fixée pour 41 % des indicateurs, de légers progrès ont été enregistrés pour 35 % d'entre eux, la situation s'est détériorée pour 20 % d'entre eux et est restée inchangée pour 3 % des indicateurs. Au rythme des progrès observés entre 2016 et 2022, le pays devrait atteindre 60 % environ des objectifs d'ici à 2030.

En ce qui concerne la réduction de la pauvreté, les progrès ont été très encourageants au cours des quatre premières années, mais environ 4 % de la population est tombée dans l'extrême pauvreté en raison de la pandémie de COVID-19. Pour ce qui est d'éliminer la faim, les progrès ont continué d'être lents durant la période considérée. En ce qui concerne la bonne santé et le bien-être, des améliorations sont apportées progressivement mais l'incidence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans ont augmenté au cours de la période considérée. De même, le nombre d'installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement de base a augmenté, mais les efforts doivent davantage être axés sur l'approvisionnement en eau salubre. En ce qui concerne l'accès à l'électricité, la consommation d'énergie par habitant et l'adoption de méthodes de cuisson plus propres, des progrès remarquables ont été observés. Pour ce qui est du travail décent et de la croissance économique, le produit intérieur brut réel a augmenté, mais les indicateurs liés à l'emploi et à l'inclusion financière ont régressé. La densité routière a augmenté au cours de la période considérée et un retard important a été pris dans le secteur industriel.

Pour ce qui est de réduire les inégalités, des progrès ont été accomplis mais il faut davantage s'employer à réduire l'écart entre les groupes défavorisés et le reste de la société afin de garantir l'égalité d'accès aux ressources, aux débouchés et aux services. Des progrès notables ont été observés dans l'accès à un logement sûr et le nombre de nouvelles villes prévues. En ce qui concerne la modification des modes de consommation, des efforts sont nécessaires pour réduire au minimum l'impact environnemental. Pour ce qui est de l'action climatique, le pays a fait mieux que les cibles fixées au niveau national en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'établissement des plans locaux d'adaptation. Des progrès remarquables ont été accomplis en ce qui concerne la gestion forestière à assise communautaire, le boisement et la conservation d'espèces emblématiques menacées d'extinction, tels les tigres et les rhinocéros. Pour ce qui est de l'objectif 16, des résultats encourageants ont été observés dans la lutte contre la traite des enfants et la violence sexuelle mais l'absence de progrès en matière de transparence et de responsabilité marque un recul. L'ensemble des progrès réalisés jusqu'à présent montrent qu'il faut intensifier les efforts et œuvrer de concert pour renforcer les partenariats afin d'atteindre les cibles restantes d'ici à 2030.

Le Népal a préparé le troisième examen national volontaire des objectifs de développement durable avec la participation de représentants des ministères d'exécution, d'associations représentant les autorités infranationales, le secteur privé, les coopératives, la société civile, la commission nationale des droits humains et des groupes marginalisés. Cet examen est axé sur l'accélération de la réalisation des objectifs. Parmi les thèmes prioritaires, on mentionnera les suivants : emplois décents et protection sociale, transformation des systèmes alimentaires, transformation de la santé et de l'éducation, urbanisation durable et résiliente, égalité des sexes, inclusion sociale, action climatique, transformation numérique et gestion des données. Le seizième plan périodique, à paraître, a pour point de départ l'aspiration générale à la bonne gouvernance, à la justice sociale et à la prospérité, et met l'accent sur

l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable afin d'atteindre les objectifs nationaux de développement.

D'après la stratégie d'évaluation des besoins, d'établissement des coûts et de financement relatifs aux objectifs de développement durable (*Needs Assessment, Costing and Financing Strategy for the Sustainable Development Goals*), mise à jour en 2024, des investissements d'un montant total de 163 milliards de dollars, soit 23 milliards de dollars en moyenne par an, seront nécessaires entre 2024 et 2030. En moyenne, les investissements requis représenteront 45 % du PIB en 2030, un chiffre à l'évidence trop élevé mais qui peut être atteint si plus de sources de financement sont mobilisées dans les secteurs de production, ce qui améliorerait l'efficacité des investissements.

La sortie du Népal de la catégorie des pays les moins avancés en 2026 aura d'importantes répercussions sur l'environnement commercial du pays ainsi que sur l'aide et l'investissement. Il sera essentiel, dans les années à venir, de garantir le financement de la réalisation des objectifs de développement durable, de renforcer les capacités et les institutions et de favoriser la collaboration pour créer un environnement propice à la recherche et à l'innovation. Cela contribuera à concrétiser la principale aspiration, à savoir « ne laisser personne de côté » et « aider les personnes plus défavorisées en premier ».

Oman

[Original : arabe]

Afin de rendre compte de ses efforts approfondis pour atteindre les objectifs de développement durable, le Sultanat d'Oman présente son deuxième rapport d'examen national volontaire, qui intervient trois ans après le lancement de la vision pour l'avenir du Sultanat à l'horizon 2040. Cette vision, qui sert de point de départ et de base pour la réalisation desdits objectifs, a pour but d'aider le pays à s'adapter aux changements régionaux et mondiaux, à tirer parti des possibilités qui se présentent afin d'améliorer la compétitivité économique, le bien-être social, et la durabilité financière et environnementale. Cela passe par un développement global, équilibré et durable qui reflète les valeurs profondes de la société omanaise, basées sur les principes de paix, de dialogue, de coexistence, de durabilité et de justice.

Le Sultanat d'Oman est déterminé à créer un environnement propice à la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Il s'emploie pour cela à développer l'appareil administratif, à faire avancer les travaux du Gouvernement, à créer des institutions chargées d'améliorer le processus de prise de décision et à mesurer la performance institutionnelle. Il s'efforce ainsi d'intégrer le concept de développement durable dans le processus de prise de décision, les programmes, les projets et les initiatives d'appui au développement, et de renforcer la coordination avec le secteur privé et la société civile pour leur permettre de prendre une plus grande part au développement durable. Le rapport décrit en détail le rôle de ces nouvelles institutions.

Le Sultanat d'Oman a mis au point un système de gouvernance intégré pour favoriser l'institutionnalisation des efforts déployés et accroître leur efficacité, ainsi que pour faciliter la coordination entre les autorités compétentes. Afin d'impliquer les parties prenantes et d'encourager la participation de la population à la réalisation des objectifs de développement durable, des laboratoires mettant l'accent sur ces objectifs ont été créés dans le but de développer des solutions durables, innovantes et réalisables. Un centre de la jeunesse a aussi été créé pour servir de cadre institutionnel et exécutif contribuant à l'intégration des initiatives et des aspirations des jeunes. Le

Sultanat a également lancé la Semaine du développement durable pour mettre en avant des stratégies innovantes visant à promouvoir les objectifs de développement durable. Cette initiative vient s'ajouter aux efforts du Comité national chargé du suivi de la réalisation de ces objectifs en matière de sensibilisation et de suivi des progrès réalisés au moyen du système intégré de tableaux de bord, basé sur des indicateurs de mesure de la performance.

Le principe de décentralisation et de localisation du développement adopté par le Sultanat d'Oman consacre le rôle de la société civile à l'échelon local dans la réalisation d'un développement équilibré, permet de stimuler l'économie locale et d'optimiser les avantages comparatifs qu'offrent les gouvernorats. Il permet également aux communautés locales de définir leurs besoins et leurs priorités, ainsi que de contribuer à l'élaboration, au financement, à la mise en œuvre et au suivi des plans de développement. Tout cela renforce le principe fondamental du développement durable consistant à « ne laisser personne ni aucun endroit de côté ».

S'agissant de la viabilité financière, le Sultanat d'Oman a lancé le « Fonds pour l'avenir d'Oman » dans le but de stimuler l'activité économique, d'encourager le secteur privé à conclure des partenariats et de stimuler le capital-risque pour les moyennes et petites entreprises et les entreprises émergentes. Les investissements publics sont consolidés et placés sous l'égide de l'Autorité d'investissement omanaise afin d'accroître l'efficacité des investissements publics, de soutenir les perspectives de diversification et d'élargir le rôle du secteur privé dans divers domaines, en particulier la santé et l'éducation. En outre, le Sultanat d'Oman est le premier pays du Golfe à adopter un cadre de financement souverain durable en tant qu'outil de mise en œuvre des stratégies nationales de durabilité en matière financière, économique, environnementale et sociale.

Le Sultanat d'Oman s'emploie activement à atteindre les objectifs de développement durable en matière de lutte contre les changements climatiques, de réduction des émissions et d'utilisation de sources d'énergie renouvelables. Pour cela, il met en œuvre de nombreux plans et programmes destinés à encourager une économie circulaire, verte et bleue, à utiliser plus efficacement les ressources et à encourager les investissements dans des projets d'énergie renouvelable, conformément à la stratégie de neutralité carbone à l'horizon 2050. Les villes durables de Yiti et de Sultan Haitham sont un modèle intégré pour les villes du futur.

Le Sultanat d'Oman dispose d'un système complet de protection sociale prévoyant des prestations pour les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées, des programmes de sécurité sociale et de sécurité de l'emploi afin d'assurer la justice et le bien-être dans la société et d'améliorer la qualité de vie. Le Sultanat d'Oman appuie également l'avancement des femmes. Celles-ci sont plus présentes dans la vie publique et politique, occupent des postes de responsabilité et s'impliquent activement dans le bénévolat.

S'agissant de la sécurité alimentaire, le Sultanat d'Oman attache une grande importance à la stabilité de l'approvisionnement en denrées alimentaires, à l'utilisation des technologies modernes de rationalisation de l'utilisation de l'eau, au développement de la technique des pluies artificielles, ainsi qu'à l'agriculture durable. Il a également créé un plan d'urgence multisectoriel pour garantir une alimentation sûre et saine, et s'efforce de gérer les ressources naturelles de façon à en assurer la durabilité pour les générations futures.

L'éducation et la santé étant deux piliers du développement, le Sultanat d'Oman en a fait des droits pour tous. Oman considère qu'elles sont, aux côtés de la transformation numérique, des moteurs du développement et font partie intégrante des stratégies et législations nationales. Il s'efforce de s'adapter aux développements

mondiaux dans les domaines de la recherche, de l'innovation et des technologies de pointe, y compris l'intelligence artificielle. Il fait de l'économie numérique une priorité pour que celle-ci joue un rôle prépondérant dans l'économie nationale et il s'emploie tout particulièrement à préparer la transition vers l'ère du savoir et de l'innovation.

Le deuxième examen national volontaire présenté lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2024 est l'occasion pour le Sultanat d'Oman de rendre compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme 2030, d'exposer son plan de durabilité et de souligner sa volonté d'atteindre les objectifs de développement durable dans les délais impartis. Oman s'est fermement engagé dans cette voie sur la base d'une approche tenant compte des besoins actuels et des ambitions futures.

Ouganda

[Original : anglais]

Le troisième examen national volontaire de l'Ouganda montre que le pays est déterminé à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La réalisation de l'ensemble des objectifs de développement durable y est guidée par la Vision 2040 de l'Ouganda, qui a pour objectif de transformer la société ougandaise d'une société paysanne en une société moderne et prospère et est mise en œuvre dans le cadre d'une série de plans nationaux de développement quinquennaux. L'Ouganda met actuellement à exécution le troisième plan national de développement, conforme à plus de 95 % aux objectifs de développement durable ; le deuxième plan national de développement l'était à 70 %.

Faisant fond sur le cadre de coordination établi en 2016 et mis en application selon une feuille de route adaptable définissant les mesures et interventions ayant des effets catalyseurs, le Gouvernement continue de renforcer la coordination, les partenariats et les mécanismes d'adaptation au contexte local en vue d'atteindre les objectifs de développement durable. Cinq groupes de travail technique multipartites composés d'acteurs représentant le Gouvernement, la société civile, le secteur privé et le monde universitaire mettent en œuvre ce cadre de coordination et sont chargés des tâches suivantes : planification et intégration ; production de données ; financement et mobilisation des ressources ; communication et vulgarisation ; suivi et communication de l'information. Au plus haut niveau, le Premier Ministre continue de fixer les orientations générales concernant la réalisation des objectifs de développement durable dans l'ensemble des ministères, départements, organismes et administrations locales.

En 2019, pour faciliter la réalisation des objectifs, le Gouvernement, en partenariat avec l'équipe de pays des Nations Unies, a mis en place un secrétariat national à part entière qui a renforcé le dispositif de coordination et de partenariat dans ce domaine. De plus, des plateformes de coordination et des équipes spéciales chargées de la réalisation des différents objectifs ont été mises en place par les organismes publics compétents et des programmes de renforcement des capacités spécifiques existent pour le suivi de la réalisation des objectifs et la communication des informations y relatives. Divers ministères, organismes publics et administrations locales ont ainsi adapté les objectifs au contexte local et procédé à des examens locaux volontaires. En outre, les activités de suivi et de communication de l'information ont été renforcées pour divers indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et le nombre de points de données est passé de 41 en 2016 à 135 actuellement. Par ailleurs, le Gouvernement et ses partenaires ont pris l'initiative d'organiser une conférence annuelle sur les objectifs de développement durable, tenue à deux reprises

jusque-là. Lors de cette conférence, les parties prenantes examinent le chemin parcouru par l'Ouganda et définissent les mesures à prendre pour accélérer la réalisation des objectifs. Des plateformes ont été mises en place pour le secteur privé et pour les organisations de la société civile afin qu'ils s'approprient davantage les objectifs de développement durable et rendent mieux compte de leur réalisation.

En ce qui concerne la mise en œuvre du Programme 2030 par l'Ouganda, le bilan à mi-parcours est contrasté. Pour ce qui est des cibles à atteindre, la réalisation est en bonne voie pour 26,1 % des objectifs de développement durable et on observe des progrès limités pour 54,2 % d'entre eux et une stagnation pour 19,7 % d'entre eux. Néanmoins, l'économie ougandaise continue de se redresser après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et demeure résiliente face aux effets de la pandémie et des changements climatiques. L'économie devrait connaître une croissance de 6 % en 2023/24, contre 5 % pour l'exercice 2022/23, le PIB par habitant devant atteindre 1 093 dollars en juin 2023. L'Ouganda a en outre considérablement investi dans des domaines clés, à savoir l'infrastructure et le développement du capital humain, ce qui a considérablement renforcé la compétitivité du pays et offre de nombreuses possibilités de financement viable.

Compte tenu de ce bilan en demi-teinte, l'Ouganda a, dans le cadre de consultations nationales et infranationales, pris six engagements pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et opérer une transformation. Ces engagements sont axés sur des mesures visant à accélérer : a) l'application du principe consistant à « ne laisser personne de côté » en adoptant un modèle de développement paroissial inclusif ; b) l'application de mesures inclusives pour le financement commercial et des investissements intelligents face au climat ; c) la mise en valeur de la science, de la technologie et de l'innovation ; d) un développement économique et social inclusif par l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ces changements ; e) la pleine exploitation des données pour améliorer la vie de tous les Ougandais ; f) le renforcement des mécanismes de coordination et de prestation de services concernant les objectifs.

À l'avenir, l'Ouganda s'attachera avant tout à intégrer ces engagements dans le quatrième plan national de développement (2024/25-2029/30), à renforcer les mécanismes de financement novateur à tous les niveaux, à consolider les partenariats visant à adapter les objectifs au contexte local et à favoriser la participation citoyenne, et à améliorer le suivi de la réalisation des objectifs et la communication des informations y relatives. À cette fin, il faudra sans cesse veiller à ce que les allocations budgétaires et les plans de développement correspondent bien aux priorités relatives aux objectifs, diversifier les sources de financement et mettre en place de nouveaux modèles et mécanismes de financement novateurs afin d'améliorer la résilience financière et de donner accès à plus de ressources. L'Ouganda proposera et envisagera des moyens de créer des synergies entre les différents objectifs pour : tirer parti des ressources et des capacités disponibles ; mettre à profit les innovations dans les domaines de la technologie et de la transformation numérique ; promouvoir les partenariats et la coopération internationale, en particulier la coopération régionale, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ; renforcer la résilience de l'économie face à divers chocs, y compris les changements climatiques ; renforcer les capacités institutionnelles et humaines pour assurer l'efficacité de la prestation de services.

Palaos

[Original : anglais]

Introduction

La priorité première du Gouvernement des Palaos est « A Kot a Rechad er Belau » (le peuple palaosien d'abord) : « Notre peuple palaosien aura une meilleure qualité de vie, sera volontaire et en mesure de rechercher le bonheur, et sera le moteur du développement et du progrès de notre pays ».

Vers la réalisation des objectifs de développement durable

Il y a lieu de se réjouir des progrès accomplis entre 2015 et 2024, même si persistent des lacunes, dont un grand nombre découlent de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Malgré ses effets économiques et sociaux dévastateurs, la pandémie a donné des possibilités de « reconstruire en mieux ». La culture comme moyen de mise en œuvre des objectifs de développement durable, la résilience face aux changements climatiques et le principe consistant à ne laisser personne de côté sont d'autres messages clés de l'examen national volontaire des Palaos de 2024.

L'examen national volontaire de 2024 des Palaos s'articule autour de cinq piliers : la culture, la population, l'économie, l'environnement et les partenariats.

Pilier 1 : préserver notre patrimoine culturel

Objectifs de développement durable n^{os} 1 à 17

La culture palaosienne a évolué au fil des millénaires. Elle a été forgée par le milieu naturel et l'a forgé, et a façonné une société harmonieuse. Les Palaos indépendants ont mis en place un système de gouvernance moderne tout en préservant la gouvernance et la culture traditionnelles. La transmission d'une culture vivante aux générations futures est un objectif prioritaire, un moyen de mise en œuvre des objectifs de développement durable et une stratégie visant à « reconstruire en mieux ». Les pratiques culturelles qui facilitent la réalisation des objectifs de développement durable sont mises en avant dans l'ensemble de l'examen national volontaire.

Pilier 2 : donner des moyens d'action à la population palaosienne

Objectifs de développement durable n^{os} 1, 2, 3, 4, 5 et 16

Les Palaos « reconstruisent mieux ». Le pays renforce les protections sociales destinées aux populations vulnérables, améliore la sécurité alimentaire, tire parti de la technologie afin que tout le monde ait accès aux services de base, garantit une participation équitable des hommes et des femmes au développement et investit dans un avenir sans violence. Il se heurte toutefois à des difficultés pour ce qui est de parvenir à la sécurité alimentaire, de faire reculer les maladies non transmissibles et d'améliorer la santé mentale.

Pilier 3 : faire croître notre économie en ne laissant personne de côté

Objectifs de développement durable n^{os} 8, 9 et 10

La pandémie de COVID-19 a entraîné une contraction de l'économie entre 2020 et 2023. Afin que la croissance reparte, les Palaos « reconstruisent en mieux » et « ne laissent personne de côté » en favorisant une diversification de l'économie résiliente face aux changements climatiques, l'entrepreneuriat et le tourisme durable et en tirant parti des nouvelles possibilités offertes par les technologies de l'information. Le plan national d'investissement dans les infrastructures donne la priorité aux infrastructures résilientes face aux changements climatiques. La politique nationale de la jeunesse

visé à ne laisser aucun jeune de côté, et une prochaine politique du travail améliorera la qualité du travail et ralentira l'émigration.

Pilier 4 : protéger notre foyer, de la crête au récif et au-delà
Objectifs de développement durable n^{os} 6, 7, 12, 13, 14 et 15

Aujourd'hui comme hier, la culture, la population, l'économie et l'environnement sont inextricablement liés. Au niveau national, les Palaos gèrent 100 % de leur zone marine et 20 % de leur zone terrestre tout en mettant en œuvre leur stratégie visant à amener la prospérité dans le Pacifique bleu (Unlocking Blue Pacific Prosperity). Aux niveaux mondial et régional, les Palaos plaident pour un moratoire sur l'exploitation minière des grands fonds marins et pour un traité visant à limiter la production de matières plastiques.

Portant leur regard au-delà de leur zone économique exclusive, les Palaos ont accueilli la conférence « notre océan » en 2022 et, en 2023, ont été le premier pays signataire à ratifier l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Conscients que les changements climatiques représentent une menace existentielle pour la culture, l'environnement, les moyens de subsistance et la santé, les Palaos se félicitent que le lien entre le climat, la biodiversité et les océans ait été établi et ont lancé en 2024 la deuxième édition de leurs politique et plan concernant les changements climatiques.

Les Palaos assurent un accès universel à l'eau potable, à l'assainissement et à l'énergie en accordant des subventions de base qui garantissent que les ménages à faible revenu ne soient pas laissés de côté. Certes, des progrès ont été accomplis en matière de durabilité, mais les nouveaux produits de consommation et modes de vie éloignés de la nature posent d'autres difficultés, tout comme les menaces transfrontalières, notamment, entre autres, les changements climatiques.

Pilier 5 : soutenir des partenariats durables
Objectifs de développement durable n^{os} 11 et 17

Pour tenir la promesse qu'incarnent les objectifs de développement durable, le Gouvernement travaille en partenariat avec les chefs traditionnels, les administrations infranationales, le secteur privé et la société civile. Au niveau international, les Palaos voient d'un très bon œil les partenariats avec des partenaires multilatéraux, bilatéraux et privés partageant les mêmes valeurs et cherchent à les élargir dans l'intérêt de tous.

Vers 2030 et au-delà

La population palaosienne vit sur ses îles depuis des générations. Au fil du temps, elle s'est adaptée aux changements et à l'évolution des valeurs et traditions qui sont les socles de la viabilité à mesure que les Palaos progressent dans cette ère.

Pérou

[Original : espagnol]

Depuis l'approbation de sa vision à long terme, puis de son Plan stratégique de développement national, le Pérou s'est engagé à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. C'est par sa stratégie d'État, alignée sur les composantes des objectifs de développement durable, que les objectifs et cibles nationaux sont établis pour guider l'action du pays vers le plein développement des capacités des personnes, la gestion durable du territoire, l'accroissement de la

compétitivité et de la productivité, et la consolidation d'une société juste et démocratique.

Des progrès centrés sur les personnes

Le Pérou, par l'intermédiaire de son Institut national de la statistique et de l'informatique, suit les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs. À ce jour, des informations systématisées sur 127 indicateurs sont disponibles. Selon ces chiffres, les objectifs au regard desquels on a le plus progressé, et dont les indicateurs ont généralement maintenu une tendance favorable malgré la COVID-19, sont ceux liés à la santé et au bien-être, à l'égalité des genres, et à l'eau propre et à l'assainissement.

En revanche, il convient d'accorder une attention prioritaire aux écosystèmes terrestres, aux institutions, à la croissance économique et à la création d'emplois décents, car leurs indicateurs ont affiché des tendances défavorables, tant avant qu'après la pandémie. De même, il convient d'intensifier l'attention portée à l'objectif 1, « Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde », pour lequel les progrès ont été remis en cause au cours des dernières années.

Mise en œuvre des objectifs de développement durable : de la planification à l'exécution

Les objectifs de développement durable sont mis en œuvre dans le cadre du Système national de planification stratégique du Pérou, depuis la stratégie de l'État jusqu'aux politiques nationales et aux plans stratégiques aux trois niveaux de l'administration. Actuellement, 38 politiques nationales sont en vigueur, principalement alignées sur les objectifs 4, 8, 10 et 16, qui sont ensuite mises en œuvre pour la fourniture de biens et de services et la réalisation d'investissements.

Des projets phares sont mis en œuvre dans le cadre du Plan national d'infrastructures durables pour la compétitivité, qui ont principalement contribué à l'objectif 11 relatif aux villes et aux communautés durables. La coopération technique internationale a également été une source importante de revenus pour financer en particulier les objectifs 2, 3, 8 et 10. En outre, il convient de mettre en valeur le rôle de l'action des entreprises qui, par l'intermédiaire de l'organisation Pérou durable, ont développé des projets au niveau national, visant principalement à progresser vers les objectifs 4 et 8.

D'autres moyens importants de mise en œuvre, principalement pour les objectifs 4 et 9, ont été ce que l'on appelle les « chantiers pour impôts » et les partenariats public-privé, qui démontrent les résultats d'un travail conjoint entre les secteurs public et privé.

Les défis à relever

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a constitué un obstacle majeur au développement durable dans le monde. Selon les registres, elle a causé la mort de 220 000 personnes, ainsi qu'une contraction significative de l'économie et l'inversion des progrès dans la lutte contre la pauvreté monétaire et le travail informel. L'apparition de nouvelles pandémies pourrait compromettre la réalisation des objectifs.

De même, le cadre institutionnel du pays s'est révélé, tout au long du processus de rédaction de ce rapport, être un facteur qui doit être traité en priorité. Actuellement, les protestations et les conflits sociaux sont nombreux, la rotation à la tête des autorités est élevée et diverses formes de criminalité, dont la corruption, entraînent des pertes économiques importantes et une baisse de la qualité des services publics.

Les changements climatiques représentent également un défi pour le développement futur du Pérou. La modification des conditions climatiques pèsera sur l'agriculture, la sécurité alimentaire, la disponibilité de l'eau et la présence de maladies infectieuses. La lutte contre les changements climatiques est fondamentale si l'on veut atteindre les objectifs.

Considérations pour accélérer le développement durable du Pérou

Il est nécessaire de progresser dans la mise en œuvre des réglementations existantes et de promouvoir la coordination entre les différents secteurs. De même, il faut améliorer l'interopérabilité des systèmes d'information, établir clairement les responsabilités et favoriser un dialogue constructif entre toutes les parties concernées. Enfin, il est essentiel de continuer de renforcer le système de contrôle et de suivi des objectifs, en tenant à jour leurs indicateurs afin qu'ils constituent des outils solides pour la prise de décision.

République arabe syrienne

[Original : arabe]

La République arabe syrienne a présenté son premier rapport d'examen national volontaire sur les objectifs de développement durable lors du forum politique de haut niveau des Nations Unies en 2020. Son rapport comprenait deux types de messages.

Le premier message, à dimension internationale, mettait l'accent sur le rôle de la communauté internationale dans la réalisation des objectifs de développement durable, et le second, à dimension nationale, portait sur les efforts nécessaires au niveau national pour accélérer la réalisation de ces objectifs.

Quatre ans après la présentation du premier rapport national, et au moment d'élaborer les messages dans le cadre du deuxième rapport d'examen national volontaire, il convient de revenir sur les messages du premier rapport soumis en 2020.

Au niveau international

La communauté internationale n'a pas fait de véritables efforts pour instaurer la paix et la sécurité et mettre fin à l'agression, au terrorisme et aux violations flagrantes du droit international et de la souveraineté syrienne. Certains pays continuent même de protéger, de soutenir et d'utiliser le terrorisme pour voler les ressources nationales syriennes et les épuiser.

Les mesures coercitives unilatérales imposées à la Syrie continuent d'entraver le processus de développement dans son ensemble.

La communauté internationale n'a pas été en mesure de condamner et d'arrêter les attaques continues de l'entité d'occupation israélienne contre la souveraineté syrienne. Celles-ci ont touché l'infrastructure, qu'il s'agisse d'établissements éducatifs et culturels, d'aéroports, de bâtiments diplomatiques et consulaires ou d'habitations civiles, et ont coûté la vie à de nombreux civils syriens.

La Syrie est toujours privée de son statut de membre dans certaines organisations internationales et régionales et ne bénéficie donc pas des droits qui s'y attachent. Elle s'est vu interdire de ce fait d'utiliser ses avoirs gelés pour financer les mesures nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable.

Aucune aide au développement n'a été officiellement fournie à la Syrie pour lui permettre de financer la réalisation de ses objectifs de développement et de construire son économie sur une base durable. Les seules contributions qu'elle reçoit servent à

répondre aux besoins humanitaires afin d'atténuer les effets de la guerre et des catastrophes naturelles.

Au niveau national

Le Gouvernement syrien a mis au point des politiques intégrées et cohérentes pour atteindre les objectifs de développement durable. Il a lancé des programmes visant à lancer le processus de développement et en assurer la durabilité. Il se heurte néanmoins aux obstacles, susmentionnés, au niveau international, en particulier en ce qui concerne les besoins nouveaux qui font suite au séisme dévastateur qui a frappé le pays le 6 février 2023.

Le Gouvernement syrien opère dans un environnement difficile et complexe. Alors qu'il est nécessaire de répondre à des besoins croissants, les moyens et les fonds dédiés au développement s'amenuisent, conséquence de la guerre, du pillage continu des ressources nationales par certains États et des mesures coercitives imposées. Néanmoins, le Gouvernement a consacré les ressources disponibles pour réhabiliter une partie de l'infrastructure économique et sociale détruite par la guerre, afin d'atteindre autant d'objectifs de développement durable que possible.

Le Gouvernement a élargi la participation à la conception et à la mise en œuvre des plans de développement. Il a en particulier associé les partenaires du secteur privé, les milieux universitaires, la société civile et les médias. Il a également renforcé la coopération avec le système des Nations Unies et les organisations internationales et régionales opérant officiellement en Syrie, afin d'assurer une utilisation participative optimale des ressources.

Le séisme dévastateur qui a frappé la Syrie a montré que les mesures coercitives imposées avaient pour but de nuire à la vie des citoyens syriens. Ces mesures ont limité les capacités du Gouvernement et de la société syrienne et réduit l'espace disponible pour les opérations de sauvetage et d'intervention à la suite du tremblement de terre.

Par conséquent, on peut affirmer qu'en matière de développement, l'environnement de travail au niveau international n'est plus propice à la réalisation des objectifs de développement durable. On peut même affirmer que cet environnement est devenu plus hostile à certains pays, dont la Syrie. Nous lançons donc l'avertissement suivant : la communauté internationale va à l'encontre du principe du Programme 2030 des Nations Unies consistant à « ne pas faire de laissés-pour-compte » et si cette situation persiste, il y aura bel et bien parmi les pays des laissés-pour-compte du développement durable.

Dans ce rapport, nous rappelons les messages figurant dans le premier rapport d'examen national volontaire en 2020, dont aucun n'a été mis en œuvre.

- Nous demandons de nouveau à la communauté internationale d'assumer ses responsabilités pour ce qui est des objectifs de développement durable, notamment en faisant pression afin qu'il soit mis fin à la présence militaire étrangère illégale de certains pays sur le sol syrien.
- Il faut exercer une pression afin qu'il soit mis fin aux pratiques de certains pays qui soutiennent le terrorisme et pillent les ressources nationales syriennes.
- Les mesures coercitives unilatérales imposées à la Syrie doivent être levées immédiatement et sans condition.
- Les agressions de l'entité d'occupation israélienne doivent être condamnées et arrêtées.

- Une aide doit être apportée à la République arabe syrienne pour lui permettre de financer et de soutenir la réalisation des objectifs de développement durable.
- Les pays en développement, en particulier les pays à plus faible revenu, doivent être traités de manière plus équitable.

République démocratique populaire lao

[Original : anglais]

Tandis que la mise en œuvre du Programme 2030 arrive à mi-parcours, la présentation du troisième examen national volontaire de la République démocratique populaire lao intervient à un moment critique, qui coïncide avec l'examen à mi-parcours du neuvième plan quinquennal national de développement socioéconomique (2021-2025) et l'examen triennal de 2024 du Comité des politiques de développement concernant la sortie du pays de la catégorie des pays les moins avancés.

Ce troisième examen porte sur l'analyse des tendances et des pistes et présente les progrès et l'état d'avancement des 17 objectifs de développement durable, ainsi que d'un dix-huitième objectif, « Vivre à l'abri des engins non explosés », fixé au niveau national. Il propose en outre une analyse plus en profondeur de 11 des objectifs de développement durable, qui se fonde sur le guide publié par le Groupe des Nations Unies pour le développement durable intitulé « Six transitions : les voies d'investissement pour atteindre les ODD ». Il a été mené dans le contexte du cycle de planification nationale, de l'évaluation des stratégies, politiques, plans et budgets nationaux au regard du Programme 2030 et de la mise en œuvre des principales mesures adoptées par la République démocratique populaire lao pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable dans le cadre de la décennie d'action et de l'engagement renouvelé du pays lors du Sommet sur les objectifs de développement durable tenu en septembre 2023. Il permet au pays non seulement de définir ses priorités, mais également de partager au niveau international les pratiques exemplaires, les politiques et les mesures qu'il a adoptées au niveau local.

Programme 2030 et sortie progressive de la catégorie des pays les moins avancés

La sortie progressive, véritable et durable de la catégorie des pays les moins avancés est un objectif à long terme du Gouvernement lao. L'examen triennal réalisé par le Comité des politiques de développement en 2024 a révélé que la République démocratique populaire lao, pour la troisième fois, remplissait les conditions pour sortir de la catégorie des pays les moins avancés, plaçant le pays sur la voie d'une sortie d'ici à 2026.

Cependant, les effets prolongés de la pandémie de COVID-19, exacerbés par les difficultés économiques et financières et d'autres crises que le pays traverse actuellement, ont largement fait obstacle aux aspirations de développement de la République démocratique populaire lao et à la réalisation du Programme 2030. Le pays sait que son retrait de la liste des pays les moins avancés est lié à sa capacité de réaliser les objectifs de développement durable et qu'il lui faudra redoubler d'efforts à cet égard. La communauté internationale doit, quant à elle, renforcer les mesures de soutien international de manière à ce qu'elles répondent aux besoins du pays en matière de développement et favorisent les investissements essentiels et le renforcement des capacités.

Bilan et orientations futures

- Appropriation et engagement – Les autorités à tous les niveaux sont responsables au premier chef de la réalisation des objectifs de développement

durable. Toutes les parties prenantes et l'ensemble des pouvoirs publics et de la société doivent contribuer à l'élaboration de politiques éclairées, à la traduction des engagements en action et à la mobilisation de ressources suffisantes, l'objectif étant que des améliorations et des progrès puissent être réalisés dans divers secteurs tels que l'éducation, les soins de santé, les infrastructures et l'économie.

- Partenariat aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable – Les partenaires de développement devraient honorer les engagements qu'ils ont pris et renforcer leur appui en matière de financement, d'expertise technique, d'échange des connaissances et de renforcement des capacités. Les partenaires internationaux devraient apporter le soutien nécessaire à la sortie de la République démocratique populaire lao de la catégorie des pays les moins avancés pendant la période de transition, et ce sur plusieurs fronts.
- Financement des objectifs de développement durable – La vulnérabilité de la République démocratique populaire lao face aux chocs extérieurs tels que les changements climatiques et les ralentissements économiques rend la collaboration au niveau international d'autant plus cruciale. Les partenaires de développement peuvent aider le pays à renforcer sa résilience, à atténuer les conséquences des chocs et à s'adapter à l'évolution de la situation, en appuyant par exemple celui-ci dans ses efforts d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, en lui fournissant une aide financière en cas de crise économique et accompagnant l'action qu'il mène pour réduire des risques de catastrophe.
- Placer les communautés au cœur du développement durable, c'est les faire participer activement aux processus d'élaboration des politiques qui ont une incidence sur leur vie. Comme cela est souligné dans le Programme 2030, dont on rappelle que les objectifs et les cibles sont ambitieux, il ne sera possible de réaliser le potentiel de transformation du Programme que s'il est pleinement mis en œuvre au niveau local. Aussi les mesures locales jouent-elles un rôle essentiel pour avancer sur la voie des six transitions nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable.
- Réalisation des objectifs de développement durable au niveau local – La République démocratique populaire lao reconnaît qu'il n'existe pas de solution toute faite pour réaliser le développement durable mais qu'il faut user de stratégies locales pour relever les défis divers et complexes qui se présentent. La mise en place de mesures locales pour réaliser les objectifs ne relève pas seulement des pouvoirs publics mais nécessite la mobilisation et la participation active de tous les segments de la société à différents niveaux. Un ancrage local des objectifs de développement durable est décisif si l'on veut que personne ne soit laissé de côté. C'est en donnant la priorité au développement local qu'il sera possible de construire des sociétés plus inclusives et plus équitables, dans lesquelles chacun et chacune pourra tirer avantage des progrès et de la prospérité.

Samoa

[Original : anglais]

Le Samoa a toujours les mêmes grandes ambitions et s'emploie à les concrétiser malgré les difficultés socioéconomiques auxquelles sa population se heurte. C'est pourquoi ses orientations stratégiques sont axées sur le développement humain et visent à autonomiser les communautés, à renforcer la résilience et à encourager la

croissance. Petit État insulaire en développement confronté à des défis particuliers du fait de ses vulnérabilités, le Samoa sait que l'action collective compte pour atteindre les objectifs de développement durable que nous nous sommes fixés. Notre examen national volontaire de 2024 montre que le Gouvernement samoan reste déterminé à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 à un rythme adapté à nos priorités, aux ressources disponibles et à la participation active de nos communautés. Il faut savoir que même si la plupart des cibles sont loin d'être atteintes au niveau régional, de nombreux progrès ont été faits et des mesures porteuses de transformation ont été prises au niveau national.

Depuis des années, le Samoa continue de donner la priorité à la réalisation des objectifs de développement durable en cherchant un équilibre entre les atouts de sa culture et de sa société, les réformes conduisant à une transformation, la mobilisation efficace des ressources et la bonne gestion de son environnement naturel. Nous continuons de faire concorder les cibles mondiales associées aux objectifs de développement durable avec notre plan national de développement, les Orientations pour le développement du Samoa, qui ont pour thème « Promouvoir l'harmonie sociale, la sécurité et la liberté pour tous », et de faire figurer des cibles et des indicateurs précis dans nos plans nationaux sectoriels. Pour adapter les objectifs au contexte national, le Samoa prend en compte sa situation toute particulière comme élément principal guidant les efforts globaux faits pour atteindre ces objectifs.

L'examen national volontaire du Samoa tient compte du thème retenu pour le forum politique de haut niveau de 2024, « Renforcer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et éliminer la pauvreté en période de crises multiples : mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes ». Il fait fond sur les progrès accomplis depuis les précédents rapports, établis en 2016 et 2020, et s'arrête sur les objectifs 1, 2, 13, 16 et 17.

Des problèmes persistent et s'aggravent. Malgré les progrès accomplis en matière de développement, notamment en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté et la fourniture de services dans tout le pays, les avancées réalisées ne profitent pas à tout le monde de la même façon. Les crises multiples dans le monde pèsent sur notre économie et sont exacerbées par les vulnérabilités propres à un petit État insulaire en développement et par les risques liés aux changements climatiques. Dans ce contexte de développement, il importe de s'employer avant tout à améliorer la coordination, à fixer les priorités et à mobiliser des ressources au service de la réalisation de nos objectifs de développement d'une manière qui soit adaptée à la situation de notre pays.

La quantité limitée de données utiles disponibles est le plus grand obstacle auquel nous nous heurtons pour ce qui est de mesurer les progrès que nous avons collectivement accomplis dans la réalisation des objectifs de développement. Les informations communiquées s'appuieront sur nos indicateurs nationaux, établis en tenant compte du cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage défini pour notre stratégie nationale de développement ainsi que sur des études de cas qualitatives.

Pour lutter contre la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19), des mesures ont été prises à l'échelle de l'ensemble de l'administration : les dépenses publiques ont augmenté et des ressources ont été réaffectées de manière à répondre aux besoins immédiats en matière de santé et de secours d'urgence. La santé a primé sur l'économie. L'examen national volontaire porte sur les effets de la COVID-19 sur l'économie du Samoa ainsi que sur les efforts de relèvement déployés après la pandémie, les répercussions sur la réalisation des objectifs de développement durable et les enseignements utiles tirés en vue d'un relèvement qui permette de reconstruire en mieux.

Les changements climatiques sont toujours la plus grande menace pesant sur le Samoa et la région du Pacifique. Nous restons confrontés à plusieurs défis du fait de notre situation géographique et de notre vulnérabilité face aux effets de ces changements sur l'environnement (phénomènes météorologiques extrêmes, élévation du niveau de la mer, appauvrissement de la biodiversité marine et catastrophes naturelles, entre autres). Les menaces liées aux changements climatiques continuent d'avoir des effets durables sur nos communautés, leurs moyens de subsistance, leur sécurité alimentaire et leur santé, et ont accru les vulnérabilités socioéconomiques. L'accent est donc mis sur le renforcement de la résilience, y compris les mesures d'atténuation des changements climatiques et les efforts d'adaptation.

En tant que petit État insulaire en développement, le Samoa continue de promouvoir très activement l'avènement de sociétés pacifiques, sûres et inclusives et la bonne gouvernance dans le Pacifique bleu. Il importe de maintenir la paix et la sécurité dans les communautés et, pour y parvenir, il faut s'attaquer aux inégalités sociales, telle la violence contre les femmes et les enfants, et promouvoir la participation effective de la population aux efforts de développement. Dans le même temps, le Samoa veille à ce que les mêmes conditions prévalent dans la région du Pacifique bleu afin de renforcer la résilience face aux tensions géopolitiques existantes et croissantes. Nous examinons également les effets de l'évolution de la situation sur la fourniture de l'aide par nos partenaires de développement.

Le Samoa s'emploie activement à promouvoir des partenariats multipartites en vue de faciliter la réalisation de nos objectifs de développement durable. Le programme de développement au niveau des districts mis en place par le Gouvernement encourage les communautés à être le moteur du développement dans tous les secteurs socioéconomiques, des mesures clés étant prises en vue de lever les obstacles au développement au niveau des districts. Cette initiative peut contribuer à apporter un soutien essentiel à toutes nos communautés locales, à assurer un développement durable à leur profit, et à les encourager à prendre les rênes et à participer activement à la prise de décisions. Elle devrait également faciliter les activités de suivi dans ce domaine.

Sierra Leone

[Original : anglais]

La Sierra Leone est pleinement déterminée à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et a régulièrement procédé à un examen des objectifs de développement durable et communiqué des informations à cet égard. Le pays a déjà présenté trois examens nationaux volontaires et, en septembre 2023, a établi une feuille de route afin d'accélérer la réalisation des objectifs. Dans cette feuille de route, la priorité est donnée aux objectifs 1, 2 et 10 et il est fait état des investissements que le pays s'est engagé à faire pour réduire durablement la pauvreté et opérer sa transformation socioéconomique. Pour adapter les objectifs au contexte local, trois examens ont été menés en 2022 et 2023 dans trois districts administratifs ; chacun de ces examens visait à évaluer les progrès accomplis au regard d'indicateurs et de cibles locaux.

La Sierra Leone œuvre sans relâche pour tenir les grands engagements pris en vue d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et la mise en œuvre de l'ensemble du Programme 2030. Elle s'y emploie dans le cadre de son nouveau plan national de développement à moyen terme (2024-2030), qui s'articule autour des cinq principales mesures par lesquelles le Gouvernement entend changer la donne. Trois de ces initiatives, à savoir le programme « Feed Salone », le plan de développement du capital humain et le programme d'emploi des jeunes,

correspondent aux engagements relatifs à l'accélération des objectifs de développement durable et à l'objectif 14. Feed Salone est le programme phare du Gouvernement visant à garantir la sécurité, à stimuler la croissance économique et à réduire la pauvreté, qui reste un défi majeur. La part du budget de l'État allouée à l'agriculture est passée de 2,1 % en 2023 à 7 % en 2024.

Le Gouvernement continue de donner la priorité au développement du capital humain en vue d'une transformation socioéconomique à long terme. La part du budget de l'État consacrée au secteur de l'éducation est de 22 % et le Gouvernement a mis en place le programme d'inclusion radicale, ce qui a entraîné une augmentation de 69 % du taux de scolarisation et permis d'assurer la parité des sexes. En ce qui concerne l'objectif de développement durable n° 3, le régime de gratuité des soins de santé a été renforcé : la part du budget de l'État allouée au secteur de la santé est passée de 6 % en 2019 à 11,6 % en 2023, le recrutement d'agents de santé s'est intensifié et quatre centres de dialyse ont été ouverts. Ces mesures stratégiques ont contribué à améliorer les indicateurs de santé, en particulier le taux de mortalité maternelle, passé de 717 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2019 à 443 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2020, et l'espérance de vie, passée de 53 ans en 2017 à 61 ans en 2023. La part des jeunes dans la population a continué de fortement augmenter dans le pays, ce qui s'explique principalement par un taux de fécondité élevé (4,2 naissances par femme) et une baisse du taux de mortalité infantile. Pour relever les défis liés à cette situation, le Gouvernement a mis en route son programme d'emploi des jeunes en vue de créer au moins 500 000 emplois d'ici à 2030.

En ce qui concerne l'objectif de développement durable n° 16, la Sierra Leone fait des efforts louables : elle a été élue membre non permanent du Conseil de sécurité ; elle préside le Groupe G7+ et participe au Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État. La poursuite des réformes du secteur de la justice est essentielle pour promouvoir une paix et un développement durables et garantir et protéger les droits humains des citoyens. Le service d'aide juridique de la Sierra Leone continue de fournir un accès à la justice aux personnes défavorisées et le mode alternatif de règlement des litiges permet de régler rapidement les affaires à l'amiable. Le processus de révision constitutionnelle a avancé, le nouveau livre blanc du Gouvernement a été lancé et la peine de mort a été abolie.

La Commission indépendante pour la paix et la cohésion nationale créée en 2021 favorise le dialogue entre les partis politiques et mène les efforts de réconciliation. Elle a joué un rôle central dans le règlement des désaccords nés à la suite des élections générales de 2023 en servant de médiateur pour la paix entre les principaux partis politiques et en appuyant la mise en œuvre de l'accord tripartite sur les réformes électorales et la gestion des élections.

La loi de 2022 sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes marque un tournant dans la prise en compte des questions de genre. Depuis la promulgation de cette loi, la représentation des femmes dans les cabinets ministériels et au Parlement a augmenté de manière spectaculaire, passant respectivement à plus de 30 % et à 28,2 %.

Le Gouvernement estime que l'accès à l'information est essentiel à la bonne gouvernance et indispensable pour atteindre les objectifs de développement durable. Le nombre de demandes au titre de la liberté d'information a nettement augmenté, de même que la publicité active et, en 2023, le pays a obtenu une note globale de 98 % pour la liberté d'information dans le tableau de résultats établi par Millennium Challenge Corporation. La plateforme d'accès numérique à l'information mise en place récemment améliorera considérablement l'accès du public à l'information.

En ce qui concerne l'économie bleue, la Sierra Leone a intensifié ses efforts visant à tirer parti de son potentiel en la matière et a élaboré une stratégie dans ce domaine, ce qui sera également d'une importance cruciale pour faire avancer la mise en œuvre du programme du Gouvernement concernant la résilience face aux changements climatiques, la transition énergétique et des systèmes alimentaires durables.

Comme dans beaucoup d'autres pays sous-développés, en Sierra Leone, le manque de données et les contraintes financières entravent la réalisation des objectifs de développement durable, principalement en raison des crises multiples survenues dans le monde depuis 2020. Pour s'attaquer à ces difficultés, dans le nouveau plan national de développement, dont le déficit de financement est estimé à 2,56 milliards de dollars, le Gouvernement envisagera des mécanismes de financement novateurs, notamment le cadre de financement national intégré de la Sierra Leone, et renforcera la coopération pour le développement.

Soudan du Sud

[Original : anglais]

Le contexte

Fondée sur les aspirations énoncées dans la Vision 2040, la stratégie nationale de développement révisée (2021-2024) est un cadre stratégique qui dirige le pays vers le développement durable. Elle est non seulement alignée sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine, mais elle fait également écho à l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, qui met l'accent sur la consolidation de la paix, la stabilisation de l'économie et la promotion du développement durable.

Principaux messages de l'examen national volontaire concernant certains objectifs de développement durable

- **Objectif 1 : Pas de pauvreté.** Le Gouvernement s'efforce de réduire la pauvreté sous toutes ses formes, mais cette aspiration et la volonté de faire bénéficier les citoyens d'une abondance de ressources naturelles sont entravées par des conflits prolongés, des catastrophes naturelles, des pandémies, des difficultés économiques et des crises humanitaires. D'après les estimations de la Banque mondiale, 80 % des Sud-Soudanais vivent en dessous du seuil de pauvreté. Les premiers résultats de l'indice de pauvreté multidimensionnelle (2024) montrent que 86 % des Sud-Soudanais souffrent de pauvreté multidimensionnelle.
- **Objectif 2 : Faim « zéro ».** Au cours des cinq dernières années, la production nette de céréales a augmenté car plus de terres ont été cultivées, une paix relative régnait et le Gouvernement a donné la priorité à la production agricole. Malheureusement, la violence infranationale et les chocs climatiques qui ont entraîné une grave insécurité alimentaire ont pesé sur les progrès accomplis. Environ 7,1 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire et 2,5 millions pourraient souffrir de malnutrition aiguë en 2024. Le Gouvernement continue toutefois de consolider la paix afin d'améliorer la production alimentaire dans les zones qui ne sont pas touchées par les inondations.
- **Objectif 3 : Bonne santé et bien-être.** Le Gouvernement collabore avec des partenaires de développement pour réduire les taux de morbidité, la mortalité maternelle et la mortalité infanto-juvénile, mais l'accès limité à des services de

santé de qualité fait échouer les interventions globales en matière de soins de santé.

- **Objectif 4 : Éducation de qualité.** Le taux d’alphabétisme est passé de 27 % en 2008 à 35 % en 2018 chez les adultes âgés de 15 ans et plus. De même, la scolarisation a augmenté, le nombre d’élèves étant passé de 1,9 million en 2021 à 2,2 millions en 2023. La Constitution garantit une éducation de base obligatoire et gratuite, mais l’accès à l’éducation reste limité, en particulier dans les zones touchées par un conflit et les inondations, et environ 2,8 millions d’enfants ne sont pas scolarisés. Le Gouvernement donne la priorité à la formation professionnelle, au passage à l’apprentissage numérique et à d’autres systèmes éducatifs en vue de favoriser l’éducation inclusive pour tous.
- **Objectif 5 : Égalité entre les sexes.** L’Accord revitalisé prévoit un quota de 35 % de femmes à des postes de direction à tous les niveaux afin de promouvoir l’égalité femmes-hommes. Malgré cette action positive, les problèmes de stratification sociale, y compris l’inégalité entre les sexes, font obstacle à l’autonomisation des femmes et à leur participation au développement. Accroître la participation des femmes à l’entrepreneuriat et mieux intégrer les questions de genre dans les cadres politiques sont des priorités pour le Gouvernement.
- **Objectif 8 : Travail décent et croissance économique.** Le Gouvernement multiplie les efforts visant à promouvoir une croissance économique inclusive, le développement du secteur privé et la création d’emplois. Afin de favoriser la croissance économique, le Gouvernement et les partenaires donnent la priorité absolue à la diversification économique dans tous les secteurs, dont l’agriculture, l’exploitation minière et le secteur privé.
- **Objectif 9 : Industrie, innovation et infrastructure.** Le Gouvernement a donné la priorité à la construction de réseaux routiers pour relier Djouba aux États et aux zones administratives. Les infrastructures, l’industrialisation, l’innovation et les technologies, qui contribuent à accélérer le développement, sont limitées au Soudan du Sud. Le Gouvernement prévoit de faire construire des routes reliant le pays au Kenya, à l’Ouganda, au Soudan et à l’Éthiopie.
- **Objectif 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.** Le Gouvernement investit dans des stratégies de développement résilient face aux changements climatiques et d’adaptation à ces changements. C’est une étape essentielle pour atténuer les effets négatifs des changements climatiques sur les populations et les écosystèmes. Les effets des multiples inondations, sécheresses et vagues de chaleur et de la déforestation exacerbent la vulnérabilité et l’insécurité alimentaire.
- **Objectif 16 : Paix, justice et institutions efficaces.** La paix relative qui règne depuis 2018 a offert une occasion d’accélérer la mise en œuvre du Programme 2030, mais la violence infranationale constitue un obstacle majeur à l’instauration d’une paix durable. Le Gouvernement s’emploie avant tout à promouvoir une gouvernance responsable, l’accès à la justice et des institutions efficaces afin de jeter les bases d’un développement à long terme et d’une paix durable.

Solutions possibles pour atteindre les objectifs

L’application intégrale de l’Accord revitalisé et la réalisation des priorités de la stratégie nationale de développement révisée peuvent accélérer la mise en œuvre du Programme 2030. La mise à disposition de ressources par le Gouvernement et les partenaires pour mettre à exécution les plans de développement et les stratégies

sectorielles permettra d'atteindre plus rapidement les objectifs. De plus, le plan de sauvetage des objectifs de développement durable de 2023 concernant le Soudan du Sud, s'il est suivi de près, pourrait rapidement promouvoir le développement durable. Par ailleurs, le renforcement du Bureau national de statistique et des groupes de travail sectoriels permettrait d'améliorer les mécanismes de coordination et l'écosystème de données relatives au développement.

Tchad

[Original : français]

Le Tchad a adhéré à l'agenda des objectifs de développement durable en 2015 pour booster sa transformation structurelle et améliorer les conditions de vie de sa population. Cette volonté politique des plus hautes autorités du pays à mettre en œuvre efficacement les objectifs de développement durable s'est concrétisée par leur intégration au nombre des priorités des plans nationaux de développement et des politiques sectorielles des domaines concernés. Elle se traduit également par l'engagement à élaborer et à présenter périodiquement durant le forum politique de haut niveau pour le développement durable, comme en 2019 et 2021, un rapport d'examen national volontaire de mise en œuvre des objectifs.

L'examen national volontaire pour 2024 est élaboré dans un contexte particulier, marqué par la transition politique entamée suite au décès le 20 avril 2021 du Président de la République, le Maréchal Idriss Déby Itno. Malgré cet énorme choc, le pays a fait d'énormes progrès en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix (objectif 16). En effet, la politique de la main tendue du Gouvernement de transition a permis : a) la signature de l'Accord de paix de Doha, entre le Gouvernement de transition et 43 groupes et mouvements politico-militaires ; b) l'organisation du dialogue national inclusif et souverain ; c) l'organisation du référendum constitutionnel ; et d) la signature des accords de Kinshasa.

En matière de croissance économique, le Tchad a enregistré un taux de croissance du produit intérieur brut réel de 3,4 % en 2022 pour atteindre 5,1 % en 2023.

Malgré ces efforts, face à un environnement économique et social fortement affecté par les impacts multiples de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les conflits aux frontières et les effets du changement climatique, le taux de pauvreté de la population tchadienne (objectif 1) en 2022 est de 44,8 %, soit 7 762 632 personnes pauvres. Comparé à celui observé en 2018 (42,3 %), le taux de pauvreté de la population a augmenté de 2,5 points de pourcentage. La prévalence de la sous-alimentation (objectif 2) est également en hausse de 2,4 points de pourcentage entre 2018 (39,6 %) et 2021 (42 %) d'après les statistiques de l'enquête nationale de sécurité alimentaire (2021).

Dans la perspective de redresser cette situation, le Gouvernement du Tchad a élaboré un nouveau plan national de développement pour la période 2024-2028, dont l'objectif est d'accélérer l'émergence et la transformation structurelle du Tchad aligné sur les objectifs de développement durable et permet d'aller plus loin sur les questions environnementales avec la révision de la contribution déterminée au niveau national en 2021. En effet, le pays envisage de pallier les défis conjoncturels, tels que la mise en place des infrastructures publiques de base (énergie, routes, etc.), la relance des dynamiques locales ou territoriales de développement, le renforcement de la résilience économique, sociale et environnementale du pays ainsi que la mise en place d'institutions solides, redevables et accessibles à tous pour assurer le développement durable du pays. Il s'agit de :

- Mettre en place un mécanisme de stabilisation des prix des produits de première nécessité et lutter contre la cherté de la vie (objectif 1)
- Lutter contre l'insécurité alimentaire consécutive à la dégradation de production et aux aléas climatiques (objectifs 2, 13)
- Diversifier l'économie et promouvoir l'éclosion d'un tissu industriel au niveau national (objectifs 1, 8 et 10)
- Organiser des élections libres et transparentes en 2024 (objectif 16)
- Planifier le développement, du niveau décentralisé vers le niveau central (objectif 16)
- Rendre plus opérationnel le dispositif de suivi-évaluation (objectif 16)
- Renforcer la participation et l'appropriation des parties prenantes (objectif 16)
- Optimiser la gestion des ressources humaines, matérielles et financières (objectif 16)
- Renforcer le partenariat et la mobilisation des fonds (objectif 17)

Dans cette optique, le Gouvernement entend mener les réformes nécessaires pour renforcer la mobilisation des ressources internes, publiques et privées, et améliorer l'efficacité des actions de développement. Mais, en même temps, un partenariat renforcé, élargi et rénové sera nécessaire pour relever le défi du financement et de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. A cet égard, le forum politique de haut niveau de 2024 constitue une opportunité pour le pays de réitérer son engagement ainsi que son plaidoyer auprès de tous les partenaires, en vue de leur accompagnement pour mettre son plan national de développement 2024-2028 sur le sentier du développement durable.

Vanuatu

[Original : anglais]

Le deuxième examen national volontaire de Vanuatu a pour thème « Renforcer la résilience et accélérer les progrès en renforçant les moyens d'action locale ».

L'examen de 2019 traçait un tableau encourageant des progrès accomplis malgré l'extrême vulnérabilité du pays face aux catastrophes liées au climat. Nous devons depuis longtemps faire face aux forces de la nature mais le relèvement est maintenant plus difficile. Depuis 2020, nous avons subi trois violents cyclones, dont des phénomènes sans précédent qui se sont succédé. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) n'était pas un problème à régler séparément mais s'est ajoutée à une autre catastrophe qui s'est déroulée de manière singulière, sans trajectoire claire ni fin en vue. De nouvelles catastrophes ne cessent de se profiler à l'horizon. Le Gouvernement et le peuple vanuatuans ont continuellement dû s'adapter et renforcer les mécanismes de résilience pour atténuer les effets de ces menaces et bouleversements persistants.

En 2023, au niveau national, le « Sommet du peuple et du Gouvernement du peuple » a été l'occasion d'examiner et de réinitialiser notre approche du développement durable. Vanuatu 2030 : le plan du peuple trace la voie que nous devons suivre pour assurer un avenir stable, durable et prospère et adapter le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable au contexte local. Nous restons déterminés à y parvenir. Il est ressorti de ce sommet qu'il importait de donner aux populations locales les moyens d'agir pour accélérer les progrès et renforcer la résilience.

Les réformes relatives à la décentralisation visaient avant tout à accorder plus de pouvoirs aux collectivités locales et à rendre nos institutions publiques plus accessibles, responsables et dynamiques. Le renforcement de nos six conseils provinciaux et 71 conseils départementaux permet de mieux faire face aux effets cumulés des catastrophes et d'améliorer la prestation de services.

En rapprochant les accords de gouvernance officiels et traditionnels, nous développons les capacités locales et exploitons notre riche patrimoine de connaissances traditionnelles. Un tel renforcement des autorités locales fait que nos cadres nationaux stratégiques tiennent de plus en plus compte des évaluations, des activités de planification et de l'action menées au niveau local. Du fait de ces réformes, des parts essentielles du budget de l'État sont administrées au niveau des départements, ce qui permet d'intervenir plus rapidement et de manière plus transparente et, ainsi, de mieux répondre aux besoins locaux.

La pandémie de COVID-19 a entraîné la première contraction de l'économie depuis une vingtaine d'années. La vie et les moyens de subsistance de la population ont connu de profondes perturbations et le Gouvernement a dû proposer un très vaste ensemble de mesures pour fournir une aide inégalée. En plus des subventions salariales et des allègements fiscaux accordés, des investissements considérables ont été effectués dans les secteurs de production afin de répondre aux besoins immédiats et de renforcer la résilience à long terme.

À Vanuatu, la protection sociale a pour point d'ancrage les réseaux communautaires et les traditions culturelles. La réciprocité, l'équité, la confiance, la sécurité et le respect des coutumes unissent nos communautés. Nous continuons de nous appuyer sur des valeurs traditionnelles, qui correspondent au langage moderne employé au sujet des droits humains, de l'égalité et de l'inclusion. Les politiques de protection sociale doivent également tenir compte de l'évolution des normes sociales, des nouveaux modes de vie urbains et des pressions associées à l'augmentation de la migration de la main-d'œuvre.

Les tensions liées aux catastrophes qui ont frappé récemment ont fait ressortir des problèmes sociaux tenaces. Pour nous y attaquer, nous nous sommes de nouveau engagés à parvenir à l'égalité des sexes, à protéger les femmes, les filles et les jeunes et à garantir la pleine inclusion des personnes en situation de handicap. L'application de ces politiques et la participation aux nouvelles conversations permettront de faire en sorte que personne ne soit laissé de côté.

Vanuatu a conduit avec fierté la coalition de 132 nations qui ont adopté par consensus la résolution [77/276](#) de l'Assemblée générale sur la demande d'avis consultatif, non contraignant, de la Cour internationale de Justice sur les obligations des États à l'égard des changements climatiques.

À Vanuatu, la préparation aux catastrophes liées au climat et le relèvement après de telles catastrophes sont intégrés, aux niveaux national, provincial et local, dans la planification et la budgétisation ainsi que dans la programmation d'activités. Le maintien de processus parallèles n'est aujourd'hui plus possible. Cette intégration a permis d'obtenir de meilleurs résultats, des investissements considérables ayant été effectués dans les infrastructures essentielles, en matière de connectivité et pour améliorer les pratiques agricoles. L'objectif est de stimuler la croissance économique, d'améliorer les moyens de subsistance et de garantir la sécurité alimentaire. Nous nous employons également à améliorer la gestion durable des ressources terrestres et marines, en associant la science et la technique aux pratiques traditionnelles.

L'éducation est déterminante pour que notre peuple réalise ses aspirations en matière de développement. Nous avons élargi notre programme de subventions scolaires pour améliorer l'accès à l'éducation et nous nous employons maintenant à

améliorer la qualité de l'éducation. Par exemple, des infrastructures adaptées sont mises en place et les jeunes qui n'ont pas achevé leur scolarité sont encouragés à suivre une formation professionnelle.

Notre deuxième examen national volontaire porte à un optimisme prudent. Il montre un pays déterminé à prospérer malgré la dure réalité des changements climatiques à laquelle Vanuatu est confronté. Nous faisons fond sur notre attachement aux processus démocratiques et au renforcement des moyens d'action citoyenne pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable dans notre pays. Afin de pouvoir faire plus, il faut que l'accès au financement soit élargi, notamment en garantissant un accès direct au financement de l'action climatique, en affectant mieux les ressources, en renforçant les systèmes de données, en resserrant les partenariats et en mobilisant davantage les parties prenantes.

Yémen

[Original : arabe]

Le Yémen jouit d'une situation stratégique unique qui lui permet de tenir un rôle stratégique, sur les plans politique et économique et sur le plan de la sécurité. Il se situe au sud-ouest de la péninsule arabique. Son port d'Aden était le deuxième port au monde dans les années 1950. Son littoral, de 2 500 km, couvre la mer Rouge, le golfe d'Aden, l'océan Indien et la mer d'Arabie. Le pays surplombe le détroit de Bab el-Mandab, qui est le point de passage de 20 % du pétrole mondial et la route maritime la plus courte et la moins chère pour le commerce mondial.

Le 21 septembre 2014, la milice houthiste s'est insurgée contre l'État yéménite et s'est opposée aux résultats du dialogue national auquel elle avait pris part. Elle a pris le contrôle de la capitale, Sanaa, et lancé une guerre qui a conduit à la destruction d'une grande partie de l'infrastructure, à la mort de dizaines de milliers de personnes et au déplacement de 4,5 millions de personnes. Le Yémen a perdu l'équivalent d'environ 23 ans de progrès en matière de développement et plus de 80 % de la population a été privée de l'accès aux services sociaux de base. La guerre a également entraîné la contraction du produit intérieur brut de moitié environ, l'économie a perdu plus de 126 milliards de dollars des États-Unis et la production de pétrole et de gaz s'est arrêtée en raison des attaques de drones et de missiles balistiques lancées par les houthistes sur les ports d'exportation de pétrole. La dette intérieure et extérieure a augmenté, le Gouvernement étant dans l'incapacité de la rembourser. Le Yémen importe en outre environ 90 % des denrées alimentaires dont il a besoin, ce qui l'expose à l'insécurité alimentaire qui touche plus de 60 % de la population. Il est également confronté à une crise de la sécurité hydrique, ainsi qu'à une crise humanitaire, 80 % de la population ayant besoin d'une assistance humanitaire. À cela viennent s'ajouter les répercussions des crises internationales successives, dont la pandémie de COVID-19, l'augmentation des prix de l'énergie et les changements climatiques. Dans ces circonstances, il est peu probable que le Yémen atteigne les objectifs de développement durable d'ici à 2030.

Pour avancer dans la réalisation des objectifs de développement durable, il est nécessaire d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie intégrée de relèvement et de reconstruction, ainsi que de renforcer la résilience face aux problèmes futurs. Ce rapport est le premier que le Yémen présente sur les objectifs de développement durable. Il a été préparé malgré les difficultés et grâce à un mécanisme participatif. Il renferme de nombreux messages, de portée aussi bien nationale qu'internationale, et confirme que le Yémen est un membre actif de la communauté internationale. Le pays continuera de manière soutenue de mobiliser toutes les ressources dont il dispose pour rattraper son retard et réaliser des progrès significatifs dans les années à venir, avec

l'appui des partenaires régionaux et internationaux. Les messages saillants du rapport sont les suivants :

1. Il faut soutenir les efforts de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale visant à parvenir à un accord de paix global et durable au Yémen sur la base des résultats du dialogue national, de l'Accord de Riyad, de l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et des résolutions de la légitimité internationale, afin de mettre fin à l'insurrection, de restaurer les institutions de l'État et de promouvoir la transparence, l'application du principe de responsabilité et l'état de droit.

2. Des fonds doivent être mobilisés auprès de la communauté régionale et internationale afin de financer la reconstruction, réaliser les objectifs de développement durable et passer des interventions humanitaires à des interventions en matière de développement qui auraient un impact durable, et ce, de manière à renforcer la résilience face aux risques et aux crises.

3. La production et l'exportation de pétrole et de gaz doivent reprendre et être utilisées de façon optimale au service du développement des secteurs réels de l'économie et de la viabilité des finances publiques, en conjonction avec l'investissement dans les énergies renouvelables et propres.

4. Il faut adopter des programmes et des politiques de lutte contre la pauvreté, la faim et la malnutrition par le développement de petites entreprises et de microentreprises, la création d'opportunités d'emploi pour les femmes et les jeunes, l'expansion de la protection sociale, le développement du secteur agricole et de la pêche, l'amélioration de l'accès aux services de base, l'exploitation de la technologie et de l'économie numérique et verte, et la réduction des inégalités.

5. Le problème de l'endettement extérieur doit être réglé par la conversion de la dette en action climatique et la négociation avec les pays créanciers et les institutions financières régionales et internationales afin que la dette du Yémen et les intérêts soient partiellement ou totalement annulés, que les prêts à court terme soient convertis en prêts à long terme à des taux d'intérêt réduits et que le pays puisse obtenir des financements à des conditions favorables.

6. Des mesures et des politiques efficaces doivent être adoptées afin de préserver les ressources naturelles, d'optimiser leur utilisation durable, de réduire les effets négatifs des changements climatiques, en particulier dans les domaines de l'eau, de l'agriculture, des moyens de subsistance, de l'économie verte, du développement des richesses marines et de la protection contre la surpêche.

7. Il convient de bâtir des capacités institutionnelles aux niveaux central et local, d'en assurer la bonne gouvernance et d'investir dans une infrastructure numérique adaptée aux institutions gouvernementales et au secteur public.

8. Les opportunités économiques doivent être diversifiées par la mise en place de mesures d'adaptation aux changements climatiques dans des secteurs prometteurs, notamment l'agriculture et la pêche, la gestion et la gouvernance des ressources en eau. Il convient également de promouvoir la création de petites et moyennes entreprises et les chaînes de valeur dans les secteurs concernés.

9. Il convient d'améliorer la qualité des services sociaux de base, notamment dans les domaines de l'eau, de la santé et de l'éducation, et d'accroître les investissements dans le capital humain.

10. Il convient de faciliter la transformation technologique et la transition numérique grâce à la connectivité Internet et à l'accès à l'information.

11. Il convient de bâtir un large partenariat avec le secteur privé et la société civile et de renforcer le rôle du secteur privé dans le financement du développement et de la reconstruction.

12. Les capacités statistiques doivent être renforcées pour permettre le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.

13. Il convient de renforcer le rôle de l'Organisme central de contrôle et d'audit et de la Haute Autorité de lutte contre la corruption dans l'application des principes de bonne gouvernance, de transparence, de responsabilité et de lutte contre la corruption.

Zimbabwe

[Original : anglais]

La Vision 2030 et les plans de mise en œuvre connexes, le programme de stabilisation transitoire (2018-2020) et les stratégies nationales de développement 1 (2021-2025) et 2 (2026-2030) du Zimbabwe sont alignés sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les 17 objectifs de développement durable qui y sont énoncés et l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les intègrent.

Les deux premiers examens nationaux volontaires ont été menés en 2017 et en 2021, avec l'aide de consultants. Afin que l'examen national volontaire de 2024 soit accepté et pris en main, le Gouvernement l'a mené en collaboration avec des parties prenantes représentant les ministères et les départements et organismes publics, les personnes en situation de handicap, les jeunes, les femmes, les organisations de la société civile, le secteur privé, les partenaires de développement, les organisations patronales, les syndicats de travailleurs et le monde universitaire, ce qui cadre avec les approches mobilisant l'ensemble de l'administration et de la société.

Conformément au principe consistant à « ne laisser personne ni aucun endroit de côté », associé aux objectifs de développement durable, des consultations et des validations ont eu lieu dans les 10 provinces. Des organisations de la société civile, le secteur privé, les enfants et les parlementaires comptent parmi les groupes d'intérêt qui ont participé à ces efforts.

L'examen national volontaire de 2024 a passé en revue les 17 objectifs de développement durable. Les messages clés des examens locaux volontaires réalisés entre 2022 et 2024 ainsi que les messages clés du chapitre préparé par les enfants ont été inclus dans le rapport.

Point sur les objectifs de développement durable

Dans le rapport présenté en 2024 dans le cadre de l'examen national volontaire, les 17 objectifs de développement durable sont passés en revue, mais les principaux messages portent seulement sur les cinq objectifs faisant l'objet d'un examen approfondi lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable.

Objectif 1 : la mise en place du système intégré d'information sur la gestion de la protection sociale, le renforcement des filets de sécurité sociale et l'amélioration des moyens de subsistance durables aident le pays à faire sortir sa population de l'extrême pauvreté. Toutefois, les crises multiples qui continuent de peser sur la satisfaction des besoins en matière de protection sociale ont des effets sur le niveau de pauvreté dans le pays.

Objectif 2 : la mise en œuvre de la Stratégie de transformation rurale des systèmes agricoles et alimentaires a permis d'accroître les investissements dans le

secteur public et d'encourager les acteurs privés à investir dans le secteur agricole, qui a, de ce fait, pu se développer rapidement. Le secteur agricole a connu une croissance de 4,1 % en 2020, de 17,5 % en 2021 et de 6,2 % en 2022, grâce à l'accélération des pratiques agricoles intelligentes face au climat, au *Pfumvudza/Intwasa* (agriculture de conservation) et à la formation de l'alliance pour l'irrigation, qui a permis d'irriguer avec précision plus de surfaces et d'accroître ainsi la productivité.

Objectif 13 : il est essentiel d'établir le plan national d'adaptation pour prendre en compte la question des changements climatiques dans la planification du développement, renforcer la résilience et réduire la vulnérabilité de toutes les parties prenantes. La mise en concordance des objectifs liés au climat et des budgets et politiques permet de coordonner les efforts. Il est indispensable de renforcer les capacités institutionnelles dans le cadre d'initiatives axées sur la transparence, de faciliter la communication efficace de l'information et une véritable collaboration internationale afin d'appliquer l'Accord de Paris. Pour ce qui est de garantir de bons résultats à long terme et de s'attaquer aux problèmes liés aux changements climatiques, la collaboration, la sensibilisation du public, les cadres de suivi, la mobilisation de ressources financières, la participation, les synergies avec les autres objectifs et la gestion évolutive comptent. Il est cependant difficile de renforcer la résilience car les phénomènes climatiques ne cessent d'évoluer.

Objectif 16 : dans le droit fil de cet objectif, l'application de la politique de transfert et de décentralisation et le respect des droits humains et de l'état de droit favorisent la mobilisation de la population et sa participation au développement, et améliorent et accélèrent le règlement des affaires ainsi que la réhabilitation et la réinsertion des détenus, ce qui contribue à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et justes.

Objectif 17 : le Zimbabwe met en œuvre des stratégies visant à favoriser la collaboration et la coopération avec diverses parties prenantes, aux niveaux mondial, régional et national, en vue d'accroître le financement et de renforcer les partenariats pour atteindre les objectifs de développement durable. Ces stratégies visent notamment à accroître le volume et la qualité de l'aide publique au développement, à parvenir à l'allégement, la restructuration et l'annulation de la dette, à mettre en place la progressivité de l'impôt, à améliorer les données permettant d'assurer le suivi de la réalisation des objectifs de développement durable et de communiquer les informations y relatives, et à promouvoir les partenariats et le volontariat pour faciliter la réalisation des objectifs.

Examen national volontaire mené par les enfants : cet examen a été mené par des enfants et met en vedette les messages clés qu'ils ont formulés. Les enfants ont notamment lancé l'appel à l'action suivant : « Nous, les enfants du Zimbabwe, affirmons qu'il faut agir, MAINTENANT ! Nous voulons un Zimbabwe où TOUS les enfants ont les mêmes chances : une éducation gratuite, l'accès à des soins de santé d'un coût abordable, l'enregistrement des faits d'état civil concernant chaque enfant, car chacun d'entre nous compte, une protection contre les mauvais traitements et un système judiciaire à l'abri de la corruption. Trouvez des solutions durables pour mettre fin à la pauvreté et à la faim ».

Examens locaux volontaires : en 2020, le Gouvernement zimbabwéen, en collaboration avec les partenaires et les autorités locales, a lancé deux projets pilotes (Harare et Chutes Victoria) en vue d'adapter les objectifs de développement durable au contexte local. Entre 2022 et 2024, 14 autres autorités locales ont été dotées des capacités nécessaires à cet égard et six examens locaux volontaires ont été établis, par trois conseils urbains et trois conseils ruraux. Ces examens locaux volontaires ont favorisé la participation de plusieurs parties prenantes aux activités de suivi et à la

communication des informations concernant les objectifs et, dans ce cadre, ont encouragé les conseils et les parties intéressées à collaborer. Il y a toutefois eu des obstacles majeurs : appui budgétaire insuffisant à la réalisation d'examens locaux volontaires, manque de données, nécessité de numériser des systèmes et connaissance limitée des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063.
